Le journal indépendant des étudiants de l'Université de Montréal • **www.quartierlibre.ca**

Q!
Quartier L!bre

DOSSIER **GOUVERNANCE** p.6-8

Cybercriminalité

UNIVERSITÉS À RISQUES

p.12-14

Volume 24 • nº 11 • **8 février 2017**

EN BRÈVES

NOMBRE DE LA SEMAINE

10 000 $

Un client quadraplégique de la clinique pour la vue de l'UdeM, Omar Lachheb, a intenté une plainte à la Commission des droits de la personne à l'endroit de l'Université. Ce dernier s'est vu dans l'impossibilité d'avoir accès à une toilette accessible pour les personnes en fauteuil roulant lors de sa visite en août 2014. Des travaux dans le pavillon sont en cause pour l'absence de ce service. Des mesures ont été offertes pour que M. Lachheb puisse utiliser toilettes des femmes, qui elles sont adaptées. L'UdeM avait jusqu'au 3 février dernier pour faire suite à l'amende demandée de 10 000 $.

La France compte doubler son accueil d'étudiants étrangers d'ici 2025.

Photo : Courtoisie Flickr.com | Anna & Michal

PLUS D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS EN FRANCE

Alors qu'elle comptait quelques 310 000 étudiants étrangers en son sol pour la seule année 2015, la France souhaite en attirer d'avantager et voudrait doubler ce nombre d'ici 2025.

C'est du moins ce qu'a affirmée la directrice de l'organisme gouvernemental chargé de la promotion de l'Enseignement supérieur français à l'étranger Campus France, Béatrice Khaiat. La France souhaite ainsi gagner en influence en Europe, notamment en science et en innovation, enjeux déterminants de la compétition mondiale.

PARTAGE FACEBOOK DE LA SEMAINE

« C'est un scandale ! Solidarité avec Alice et toutes les survivantes dans la même situation, quand l'agresseur est protégé par la Direction des poursuite criminelles et pénales ! Il est déjà assez difficile de dénoncer, si en plus l'agresseur n'est pas accusé… Nous sommes indigné-e-s ! ».

– Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)

L'ASSÉ réagissait ainsi à l'annonce cette semaine de la Direction des poursuite criminelles et pénales qui a annoncé ne pas avoir trouvé matière à poursuite dans les allégations d'agression sexuelle avancées par Alice Paquet concernant le député libéral Gerry Sklavounos. Celui qui était temporairement suspendu devrait réintégrer ses fonctions à l'Assemblée Nationale dans les prochaines semaines.

Source : ASSÉ 02/02/2017

DISTINCTIONS KAZAKHS

L'équipe canadienne de hockey féminin s'est distinguée lors de la finale des Universiades d'Almaty, qui s'est déroulée le 6 février dernier. À la suite d'une montée inarrêtable de la part de l'équipe constituée de quatre membres des Carabins, la délégation du Canada s'est vue freinée dans son élan par l'équipe de la Russie, qui l'a emporté par la marque de 4-1. Il s'agit de la première médaille obtenue par le Canada lors de cette compétition internationale.

Almaty 2017
28TH WINTER UNIVERSIADE

LISÉE EXIGERAIT UNE FORMATION ENTIÈREMENT FRANCOPHONE

L'Université McGill inaugurera en 2020 sa faculté de médecine située en Outaouais, formation qui sera offerte dans les deux langues selon les termes négociés par le gouvernement actuel.

Une situation jugée inacceptable par le chef du Parti Québécois, Jean-François Lisée, qui affirme vouloir obliger McGill à offrir son programme de médecine entièrement en français s'il est élu comme Premier Ministre en 2018. *« Il n'y a aucune raison qui justifie que 100 % des cours ne soient pas données en français.* […] *S'ils ne veulent pas le faire, on va le faire pour eux autres. »* a affirmé le député de Rosemont en point de presse.

Le chef du Parti Québécois, Jean-François Lisée conteste la décision de McGill.

Photo : Courtoisie Montréal métropole culturelle

FORFAITS À VOLONTÉ
Plus de 250 activités sont également offertes à la carte. Inscrivez-vous dès maintenant !

Puissance et endurance
+40 plages horaires / semaine
189$ pour la session (janv. à mars)*

Le plaisir de bouger
+20 plages horaires / semaine
119$ pour la session (janv. à mars)*

Pilates et yoga
+20 plages horaires / semaine
199$ pour la session (janv. à mars)*

cepsum VIVEZ + FORT
*Voir toutes les conditions sur le site Web.

SOMMAIRE

CAMPUS

DÉCRET ANTI-IMMIGRATION
Étudiants exilés . . . . . **p. 4**

INITIATIVES ÉTUDIANTES
Contrer le gaspillage . . . . . **p. 5**

AFFAIRES JURIDIQUES
Appel enclenché . . . . . **p. 5**

DOSSIER GOUVERNANCE
Sprint législatif . . . . . **p. 6**
Gestes dissidents . . . . . **p. 7**
Administrations universitaires montréalaises . . . . . **p. 8**

HISTOIRE
L'indépendance du Café Campus . . **p. 9**

SOCIÉTÉ

DOSSIER CYBERCRIMINALITÉ
L'UdeM à risque **p.12**
Démystifier le cyberespace **p.13**
Le cybercrime ailleurs sur les campus **p.14**

VULGARISATION
Comprendre l'Alzheimer **p.16**

CHERCHEUR DE TERRAIN
Prioriser la sécurité **p.17**

CULTURE

UN ÉTUDIANT, UNE INSPIRATION
Coup de pinceau musical **p.18**

COMMUNAUTÉ
Avenues d'idées . . . . . **p. 19**

ATELIER DANSE-THÉÂTRE
Art inclusif **p.20**

EXPOSITION
Mosaïque d'inégalités **p.21**

ÉTUDES
Le Portugal à l'UdeM **p.21**

PÉDAGOGIE
Exposer pour progresser . . . . . **p. 22**

Sorties **p.23**

ÉDITO

DÉSOBÉIR DANS LA CIVILITÉ

PAR PASCALINE DAVID

Souvenons-nous de ce qu'a écrit Henry David Thoreau*. *« Si la machine gouvernementale veut faire de nous l'instrument de l'injustice envers notre prochain, alors je vous le dis, enfreignez la loi. Que votre vie soit un contre-frottement pour stopper la machine.* » La liberté d'opinion étant continuellement accablée par un violent déni des faits de M. Trump, les contre-pouvoirs et les citoyens américains ne semblent pourtant pas disposés à se laisser écraser, de même que s'élance la solidarité internationale dans une mission salvatrice.

Le 27 janvier, les libertés civiles ont été mises en danger

Ce jour-là, était signé le décret fermant les frontières aux ressortissants de sept pays à majorité musulmane. Pourtant, le gouverneur de la Californie, Jerry Brown, a appelé au courage et à la persévérance des citoyens contre les politiques de Trump. Les maires d'une centaine de villes, dont San Francisco, souhaitent également devenir des « villes sanctuaires » afin de continuer à accueillir les immigrants et réfugiés. Dans les aéroports et dans les rues, des milliers de personnes réclament la justice.

Cette résistance, cette lumineuse ferveur que l'on observe partout aux États-Unis, relève d'une désobéissance civile légitime. « *Il existe une différence essentielle entre le criminel qui prend soin de dissimuler à tous les regards ses actes répréhensibles et celui qui fait acte de désobéissance civile en défiant les autorités et s'institue lui-même porteur d'un autre droit* », écrit Hannah Arendt**. Les Hommes se révoltent et les humanités enfouies s'affranchissent d'un individualisme devenu norme, afin de défendre les libertés fondamentales qu'ils ont mis des millénaires à acquérir.

Le 3 février, le pouvoir judiciaire ne s'est pas laissé faire

Le juge fédéral James Robbart a bloqué le décret de Donald Trump, permettant à des milliers de personnes de revenir sur le territoire. Sur son habituel champ de bataille virtuel qu'est Twitter, ce dernier a eu l'audace de rétorquer : « *Que devient notre pays si un juge peut stopper une interdiction de voyage de la sécurité intérieure et que tout le monde, même avec de mauvaises intentions, peut venir aux États-Unis ?* » Hum, je ne sais pas Donald, une démocratie peut-être ? Les principes fondateurs d'un régime démocratique sont, entre autres, l'indépendance de la justice ainsi que la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire. James Robbart semble donc être dans son « plein droit » de bloquer une décision brutale portant atteinte à la liberté des individus.

Solidarité internationale

L'influence de la solidarité internationale doit également être valorisée car elle nourrit les humanismes. Au Canada, des étudiants de toutes les facultés de droit au Canada, dont celle de l'UdeM se sont réunis à l'Université McGill le 4 février dernier, afin de venir en aide aux réfugiés concernés par le décret qui souhaiteraient venir au Canada (voir p. 4).

Par ailleurs, les universités canadiennes dont McGill, Concordia et l'UdeM, souhaitent prolonger leurs périodes d'admission, alors que l'Université d'Ottawa a mis en place un programme d'exemptions des frais de scolarité pour que ceux-ci puissent payer les même frais que les Canadiens durant une session, selon Ici Radio-Canada. Le Canada se présente ainsi en modèle, comme défenseur de la liberté en péril.

La Principale et vice-chancelière de McGill, Suzanne Fortier, nous rappelle qu'il est nécessaire de favoriser la diversité, la communauté universitaire étant formée de personnes talentueuses de toutes origines. « [Les professeurs et étudiants sont] *libres de tisser des liens avec leurs pairs de partout afin d'étudier, de mener des travaux de recherche et de réaliser des découvertes grâce auxquelles nous pourrons collectivement améliorer l'avenir* », croit-elle.

La solidarité des Pays-Bas, elle, s'est matérialisée par la création d'un fonds international mis sur pied par la ministre de la coopération au développement des Pays-Bas, Lilianne Ploumen, afin de contrer un décret interdisant le financement fédéral des ONG militant pour l'avortement. Les Pays-Bas ont promis la somme de 10 millions d'euros et plus de 150 pays ont répondu favorablement à l'appel de dons. Si les 600 millions de dollars que représentait l'aide fédérale américaine seront difficiles à atteindre, cet acte de résistance et de générosité est symbolique.

Même élu démocratiquement, Trump n'est pas à l'abri du pouvoir de la rue et des volontés politiques locales. Dès lors, « *loin de procéder de la philosophie subjective de quelques individus excentriques, la désobéissance civile résulte de la coopération délibérée des membres du groupe tirant précisément leur force de leur capacité d'œuvrer en commun* », explique Arendt. Nombreux sont ceux qui redécouvrent leur humanité, se rappellent de l'importance d'une éducation pour tous, retrouvent de vieux combats pour la liberté des idées, ou sortent dans la rue pour résister.

Pour désobéir, dans la civilité.

*Le philosophe, naturaliste et poète américain Thoreau a notamment écrit un essai, « Désobéissance civile », publié en 1849. **La politologue et philosophe allemande Hannah Arendt, naturalisée américaine est, entre autres, l'auteure de « La désobéissance civile » en 1972.

Prochaines réunions de production : les mercredis 8 et 22 février à 17 h 00 au local B-1274-6 du pavillon 3200 rue Jean-Brillant.

Quartier L!bre

RÉDACTRICE EN CHEF
Pascaline David
redac@quartierlibre.ca

CHEFS DE SECTIONS
CAMPUS
Etienne Galarneau
campus@quartierlibre.ca
SOCIÉTÉ
Julien Tardif
societe@quartierlibre.ca
CULTURE
Rose Carine Henriquez
culture@quartierlibre.ca

Laurence Campeau, Apolline Lesueur, Félix Lacerte-Gauthier, Enrique Colindres, Sophie Lachance, Guillaume Mazoyer, Janis Le Dalour, Laura-Maria Martinez, Thomas Martin, Pauline Achard, Axelle Gougeon, Cathy Ramirez, Anouk Palvadeau, Emeline Raimond, Marie-Lou Beaudin

PHOTO DE LA UNE
Mathieu Gauvin

CORRECTRICES
Cécile Davan, Valérie Auclair, Karine Richard

PHOTOGRAPHE
Mathieu Gauvin

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Marie Roncari
directeur@quartierlibre.ca

INFOGRAPHE
Alexandre Vanasse
PUBLICITÉ
Accès-Média | accesmedia. com
IMPRESSION
Hebdo-Litho

POUR NOUS JOINDRE
Tél. : 514 343-7630
Courriel : info@quartierlibre.ca
Site web : www.quartierlibre.ca
Quartier Libre est le journal des étudiants de l'Université de Montréal publié par *Les Publications du Quartier Libre*, une corporation sans but lucratif créée par des étudiants en 1993. Bimensuel, *Quartier Libre* est distribué gratuitement sur tout le campus de l'Université de Montréal et dans ses environs. Tirage de 6 000 exemplaires.

Nos bureaux sont situés au :
3200, rue Jean-Brillant
(local B-1274-6)
Montréal (Québec) H3T 1N8
Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1198-9416

Tout texte publié dans *Quartier Libre* peut être reproduit avec mention obligatoire de la source.

PROCHAINE TOMBÉE
13 février 2017
PROCHAINE PARUTION
22 février 2017

ÉTUDIANTS EXILÉS

Le président des États-Unis, Donald Trump, a signé un décret interdisant l'entrée au pays pour les ressortissants de sept pays, le 27 janvier dernier. Une mesure dont les conséquences ont été significatives pour certains étudiants, malgré son blocage par un juge fédéral.

PAR PASCALINE DAVID

Les réfugiés et ressortissants originaires de l'Iran, l'Irak, la Libye, la Somalie, le Soudan et le Yémen étaient initialement concernés par ledit décret signé par Donald Trump, pour une période de trois mois. Si ces interdictions d'entrée et la révocation de 60 000 visas ont été invalidées par le juge fédéral James Robbart dans la nuit du 3 au 4 février, cela ne pourrait être que temporaire et a déjà eu des conséquences.

Les manifestations anti-Trump se sont multipliées depuis son assermentation le 20 janvier dernier.

Photo : Courtoisie Flickr.com | Ted Eyton

D'origine iranienne, la chercheure au Département d'informatique et de recherche opérationnelle (DIRO) à l'UdeM Negar Rostamzadeh s'est vue touchée directement par le décret. *« J'ai reçu une offre de stage au siège de Facebook situé aux États-Unis*, révèle Negar. *Je ne peux pas attendre de savoir si la fermeture des frontières est permanente, donc je vais probablement décliner l'offre. »*

Le doctorant au DIRO à l'UdeM Sina Honari a également été victime de la décision américaine. *« Je ne peux pas assister aux conférences qui ont lieu aux États-Unis*, a-t-il dévoilé pendant la période du décret. *Par ailleurs, la plupart des entreprises de mon domaine sont basées aux États-Unis et je ne peux plus faire de stage là-bas. »* Sina étudie les sciences informatiques et notamment l'apprentissage profond. *« De tels stages sont importants après la graduation si je veux trouver du travail au Canada et aux États-Unis,* ajoute-t-il. *Maintenant, je ne peux plus travailler là-bas. »*

Un appel aux étudiants concernés par l'interdiction d'entrée sur le territoire américain a été lancé par le Bureau des étudiants internationaux (BEI) de l'UdeM afin de leur fournir une assistance. *« Pour l'instant, le BEI n'a reçu aucun appel ou courriel d'étudiants originaires des sept pays ciblés par le décret Trump »,* annonce l'attachée de presse de l'UdeM Julie Gazaille.

L'UdeM appuie l'organisme Universités Canada qui a également fait part de son inquiétude à la suite de ces évènements. *« Cette décision touche des étudiants, des professeurs et des membres du personnel de 97 établissements membres d'Universités Canada*, est-il indiqué dans un communiqué. *Le décret interdisant l'entrée aux États-Unis a aussi des répercussions sur les partenariats de recherche, les études à l'étranger, la participation à des conférences universitaires, les visites sur le terrain et, dans certains cas, les relations familiales d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel dans les universités. »*

De son côté, Sina Honari a réfléchit à des solutions. *« Concernant les conférences, nous considérons dorénavant de les organiser en dehors des États-Unis afin que plus de gens puissent y assister,* suggère-t-il. *Une autre solution est de créer des filiales au Canada, de sorte que les étrangers qui ne peuvent pas aller aux États-Unis, puissent faire des stages ou travailler à temps plein dans ces entreprises. »* D'Après Sina, cela représente une occasion pour le Canada d'attirer davantage de talents.

Même si le problème se résout temporairement, comme c'est le cas au moment de la mise sous presse avec le blocage du décret, Sina reste sceptique. *« Personnellement, je conseille à mes compatriotes de ne plus aller faire leurs études ou travailler aux États-Unis et de considérer d'autres endroits tels que le Canada, l'Europe ou l'Australie,* lance-t-il. *Bien qu'il y ait les meilleures institutions aux États-Unis, le jeu n'en vaut plus la chandelle. »* Donald Trump et son adminsitration iront en appel de la décision du juge, afin d'annuler le décret de celui-ci contre le décret.

COMMUNAUTÉ ATTEINTE

190 étudiants de l'UdeM sont originaires de quatre des sept pays concernés par le décret, incluant les résidents permanents, à la session d'hiver. Iran (154), Libye (21), Syrie (14), Irak (1). Aucun étudiant de Somalie, du Soudan et du Yémen.

Des étudiants de nombreuses facultés de droit au Canada, dont ceux de l'UdeM, se sont réunis le 4 février dernier, afin d'aider les demandeurs d'asile concernés par le décret du président américain. Trois étudiants en droit de l'Université McGill ont lancé l'idée qui a été massivement propagée sur les réseaux sociaux, afin de réunir environ 500 étudiants de toutes les facultés de droit canadiennes. *« L'objectif est d'apporter des réponses et de fournir de la recherche aux avocats et juges*, lance l'étudiante à la maîtrise en droit de l'UdeM et participante à l'évènement Celina Toia. *On cherche à questionner l'accord des tiers pays sûrs. »*

Cette entente, entrée en vigueur en 2004 entre les États-Unis et le Canada, implique que les demandeurs d'asile soient tenus de présenter leur demande dans le premier pays sûr où ils arrivent. Si ceux-là sont donc déjà entrés aux États-Unis, ils ne peuvent plus présenter une demande pour venir au Canada. *« Le Conseil canadien des réfugiés nous a posé plusieurs questions spécifiques auxquelles nous cherchons à répondre et que nous avons étudié toute la journée de 8 heures à 20 heures à McGill »,* ajoute Celina. Elle affirme que cette initiative est importante et symbolique, car les étudiants d'aujourd'hui seront les avocats et juges de demain.

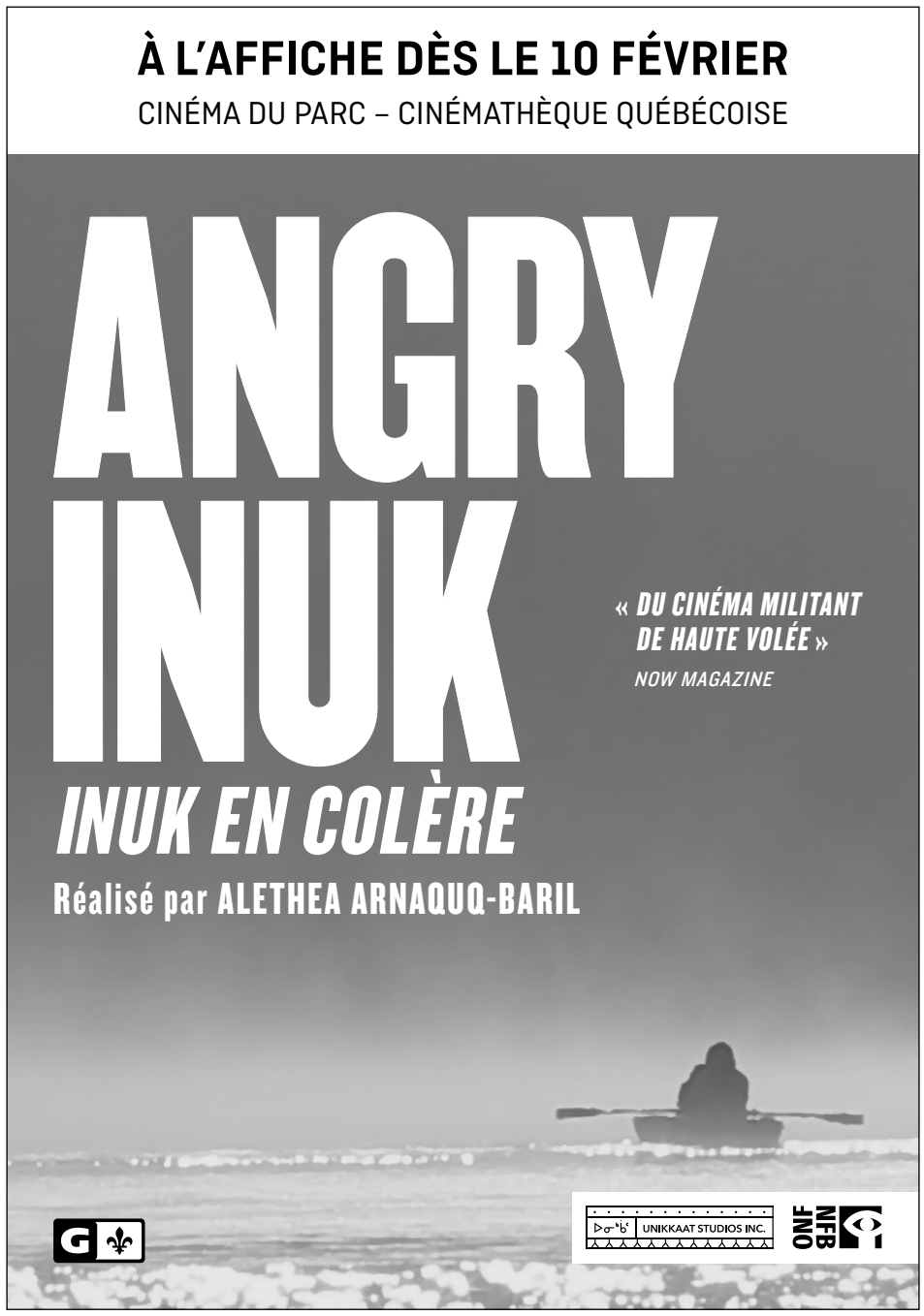

CONTRER LE GASPILLAGE

Deux étudiants de Polytechnique ont lancé un projet de réfrigérateur communautaire dont les objectifs sont d'éviter le gaspillage alimentaire et de favoriser l'économie du partage.

PAR LAURENCE CAMPEAU

De la salsa, des pains au chocolat et une boîte remplie d'oranges : voilà quelques-uns des aliments ayant évité la poubelle grâce au réfrigirateur communautaire mis sur pied par l'étudiant au baccalauréat en génie civil Émile Lord et l'étudiant au baccalauréat en génie logiciel Sébastien Bernard. *« À un moment, on a réalisé qu'on commençait à jeter toujours trop de bouffe chez nous,* explique Émile Lord. *On a donc essayé de trouver des solutions, un projet qu'on pourrait faire ensemble pour partager toutes ces ressources et réduire le gaspillage alimentaire. »* C'est à la suite de leurs débuts dans le monde du déchétarisme [NDLR : pratique qui consiste à trier le contenu des poubelles commerciales pour en dénicher les produits encore comestibles] que les deux étudiants de Polytechnique se sont lancés dans cette aventure.

Le duo s'est tourné vers l'Association des étudiants de Polytechnique, qui les a autorisés à installer le réfrigérateur dans leur local. Plusieurs mois après le début des démarches en janvier 2016, les étudiants ont obtenu une subvention de 1 000 $ en provenance du Fonds d'appui aux initiatives étudiantes (FAIE). *« Je crois qu'au niveau de la haute administration, ils encouragent le projet car c'est dans une optique de développement durable »*, explique Émile.

Un partenariat potentiel

Les deux étudiants veulent pousser le projet plus loin en concluant une entente avec Aramark, l'unique fournisseur de services alimentaires de Polytechnique, afin de récolter la nourriture condamnée à être gaspillée. *« Aramark se tourne vers le développement durable car la clientèle commence à le demander*, souligne Sébastien. *Ils sont donc ouverts à ce type de projet.* »

Lorsque questionnée sur la possibilité d'un partenariat semblable avec ses services alimentaires, l'administration de l'UdeM explique qu'une enquête a déjà été menée afin de déterminer l'étendue du gaspillage alimentaire sur le campus. *« On s'est aperçu qu'il n'y en avait point*, affirme le coordonnateur au Bureau du développement durable de l'UdeM, Stéphane Béranger. *Les plats servis et les produits vendus sont en léger sous-nombre ; au final il n'en reste jamais. »* L'initiative est toutefois encouragée en raison de son impact potentiel sur la nutrition des étudiants. *« Souvent, lorsqu'un problème financier survient, c'est l'alimentation qui écope en premier »*, souligne M. Béranger.

Un deuxième essai

Une tentative sembable avait été menée au sein du pavillon d'aménagement à l'automne 2015. Selon l'étudiante en architecture Edith Beauvais-Sauro, qui a participé à ce projet, plusieurs facteurs ont fait en sorte que celui-ci n'est plus en place. *« Ce n'est pas une cause en particulier*, explique-t-elle. *C'est une recherche d'espace, un manque de temps. Ça devenait difficile de gérer toutes les composantes du projet. »* Elle encourage toutefois les étudiants qui voudraient se lancer dans une pareille entreprise à aller de l'avant.

Émile et Sébastien, de leur côté, espèrent que leur projet sera non seulement adopté par la communauté, mais aussi mis en place au sein d'autres pavillons. *« Si les gens veulent démarrer un projet comme celui-ci, il ne faut pas se limiter à la première réponse »*, affirme Sébastien, soulignant au passage le rôle novateur que peuvent jouer les associations étudiantes en permettant certaines initiatives auxquelles l'administration pourrait se montrer réfractaire.

Photo : Mathieu Gauvin

Les instigateurs du projet, Émile Lord et Sébastien Bernard, avec le frigo communautaire, inauguré le 25 janvier dernier.

Né d'une initiative allemande, le frigo communautaire a pour but d'inviter la population, notamment les commerces et les fournisseurs, à déposer la nourriture condamnée à être jetée dans un réfrigérateur mis à la disposition de tous. Réservé uniquement aux aliments entiers et non périmés, il cible les personnes en situation de précarité alimentaire. À Montréal, on retrouve des initiatives de ce type dans plusieurs arrondissements, dont Anjou, Rosemont – La Petite-Patrie et Ville-Marie. Situé dans Villeray – Parc-Extension, *Le Garde-Manger du monde* est une initiative d'étudiants de l'UdeM.

AFFAIRES JURIDIQUES

APPEL ENCLENCHÉ

Après plusieurs mois de délibération, la Cour fédérale a tranché en faveur de la vente de véhicules blindés lourds canadiens à l'Arabie saoudite lors d'un vote à huis clos. Cette décision rejette le dossier monté en février 2016* par un professeur de droit de l'UdeM et ses étudiants afin d'empêcher cette exportation.

PAR APOLLINE LESUEUR

Le regroupement, mené par le professeur au Département de droit de l'UdeM Daniel Turp, ne s'attendait pas à une telle réponse de la Cour fédérale. *« Dans une certaine mesure, je suis un peu étonné*, déclare le professeur. *La juge avait tout en main pour décider en notre faveur. Et cela aurait été un geste audacieux et justifié ! »* La requête déposée en Cour fédérale par la délégation de l'UdeM dénonçait le risque potentiel d'une vente de véhicules blindés à un régime dont de graves violations des droits de l'homme ont été documentées. La Cour a néanmoins jugé que la vente se trouvait dans le pouvoir discrétionnaire du ministre responsable et qu'elle n'avait pas l'autorité morale pour rompre l'entente.

Certains étudiants de M. Turp sont déçus, mais ils ne semblent pas tout à fait surpris de la décision de la juge. L'un des premiers à s'être impliqués dans ce projet, l'étudiant au baccalauréat en droit Olivier Dulude, affirme que leurs attentes n'étaient pas particulièrement élevées. *« On ne s'attendait pas nécessairement à une réponse favorable, mais on est surpris du raisonnement de la juge »,* atteste-t-il.

Une demande d'appel sera déposée par l'équipe pour, au plus tard, le 24 février 2017, tel que l'a annoncé le professeur par communiqué le lundi 6 février dernier. *« Je suis prête à aller jusqu'au bout »*, déclare l'étudiante en troisième année de droit, Debra Bruman, investie depuis le premier jour dans ce projet.

Photo: Courtoisie Daniel Turp

Le professeur de la Faculté de droit Daniel Turp.

M. Turp n'en est pas à son premier coup d'essai. Il a déjà mené des projets similaires concernant l'intervention du Canada en Irak ou au sujet du retrait du Canada du protocole de Kyoto, ce qui n'est pas pour déplaire à ses étudiants. *« S'il y a d'autres professeurs qui prennent ce genre d'initiative, ça m'intéresserait beaucoup d'y participer ! »* déclare Olivier Dulude. Quant à Debra Bruman, c'est la première fois qu'elle peut utiliser ses connaissances dans un cas pratique et, pour elle, cela dépasse l'exercice purement académique et lui permet de se confronter au réel.

* Voir « Cas pratique pour les étudiants en droit », *Quartier Libre*, vol. 23 no 12

SPRINT LÉGISLATIF

Le Hall d'honneur du pavillon Roger-Gaudry a fourmillé de monde entre le 23 janvier et le 6 février dernier, alors que l'Assemblée universitaire s'est réunie à trois reprises pour amender la charte de l'UdeM. Un exercice remis en question par certains membres de la communauté universitaire.

PAR ETIENNE GALARNEAU

«*Maintenant que la Faculté de théologie disparaît*, que l'Association des diplômés veut être intégrée à l'Université**, on a plusieurs éléments qui font que c'est un bon* timing, lance le recteur, Guy Breton, au sujet de la démarche de refonte de la charte de l'UdeM. *Court, mais bon.* » Le projet propose d'amender le texte de loi gouvernant l'Université afin de le mettre à jour pour la première fois depuis 1967. Présentée avant le congé des Fêtes, cette refonte a mis les membres de l'Assemblée universitaire devant l'échéance du 7 février, date de la rentrée parlementaire à Québec.

> *« Ce n'étaient pas seulement les pouvoirs de l'AU qu'on voulait retirer, mais aussi ceux concernant la nomination du recteur, des doyens et des vice-recteurs, qui doivent recevoir l'agrément de l'Assemblée. »*
>
> **Denis Sylvain**
> Président de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP)

Photo : Courtoisie Félix Lacerte-Gauthier

La 584e séance de l'Assemblée universitaire, où ont été débattues les modifications à la Charte, s'est déroulée les lundis 23 janvier, 30 janvier et 6 février 2017.

Cette proposition prend place après une demande de révision de la gouvernance de l'Université, dans le cadre des consultations concernant la transformation institutionnelle (TI) de l'UdeM. *« La modification de la Charte découle d'une des lignes directrices* [de la Transformation institutionnelle] *qu'on a autorisée en septembre dernier, disant qu'on doit réinventer notre gouvernance »*, explique M. Breton. Le plan directeur de la transformation a été adopté en novembre, ce qui justifie en partie la présentation d'un projet d'amendement de la Charte en décembre selon M. Breton.

Choc des idées

Parmi les points appelés à être modifiés dans le projet de charte proposé par le conseil de l'Université, certains sont sujets à débat, à savoir l'augmentation du nombre de membres indépendants ainsi que la clause voulant qu'ils constituent la majorité des voix au sein du Conseil. Certains membres de l'Assemblée universitaire (AU), qui a délibéré sur le libellé de la Charte jusqu'au lundi 6 février, s'inquiètent du retrait apparent de leurs pouvoirs de la proposition initiale. *« Ce n'étaient pas seulement les pouvoirs de l'AU qu'on voulait retirer, mais aussi ceux concernant la nomination du recteur, des doyens et des vice-recteurs, qui doivent recevoir l'agrément de l'Assemblée*, précise le président de l'Association générale des étudiants et des étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGEEFEP), Denis Sylvain. *C'est strictement une concentration des pouvoirs vers le conseil de l'Université et ça s'inscrit dans une logique néolibérale actuelle et dans un fonctionnement inspiré de plusieurs universités anglo-saxonnes*. »

Des critiques qui ne font cependant pas l'unanimité au sein de la communauté universitaire. *« Ce qui est beaucoup décrié par les groupes syndicaux, c'est la perte du point concernant les pouvoirs de l'AU au sujet de la discipline, ce qui n'est pas nécessairement problématique d'un point de vue étudiant »*, soutient la secrétaire générale de la FAÉCUM, Andréanne St-Gelais. Selon elle, la diminution du nombre de professeurs et l'ajout d'étudiants au sein des comités disciplinaires peut s'avérer avantageux.

Souplesse manifestée

Concédant la courte échéance du processus, le Conseil de l'Université a reculé sur certaines des propositions les plus litigieuses. *« On a demandé des modifications qui ont été incluses dans le projet déposé en AU, comme de mentionner les sièges étudiants à la Commission des études qui n'étaient pas indiqués, donc pas garantis de demeurer en place »*, fait remarquer Andréanne.

Le secrétaire général de l'UdeM, Alexandre Chabot, a cependant rappelé lors de l'AU du 30 janvier dernier que le projet pouvait toujours être modifié, même après l'échéance prévue pour le 7 février. *« Selon toute vraisemblance, il y aura un dépôt pour inscrire le projet de loi, mais le Conseil proposera ensuite une version amendée »*, a indiqué M. Chabot à des membres du corps professoral inquiets de la proximité des échéances.

Une séance intensive de l'AU s'est déroulée le 6 février dernier, où les derniers amendements ont été votés par les membres. Le recteur a accepté un report du dépôt du projet au-delà de la date du 7 février. Les discussions seront poursuivies lors de la séance de l'AU du 20 février prochain. Un processus de modification des statuts de l'UdeM se déroulera tout au long du printemps pour aboutir à un dépôt de document à l'automne 2017.

* Voir « Nouvelle alliance », *Quartier Libre*, Vol. 24, nº 6.

** Voir « Un conseil pour les diplômés », *Quartier Libre*, Vol. 24, nº 8.

LEXIQUE ADMINISTRATIF

Conseil de l'Université : Constitué d'un maximum de 24 membres, le Conseil est l'instance qui s'occupe du budget et des états financiers de l'UdeM. Il régit également plusieurs comités comme ceux s'occupant des gestions de crise, du développement, de la gestion de l'information, de la vérification et de la gouvernanc. Le Conseil est responsable de la nomination des doyens et des vice-doyens.

Assemblée universitaire : L'Assemblée universitaire est l'entité qui « énonce les principes généraux de l'Université » et qui oriente les décisions du Conseil. Elle est formée d'une centaine de membres représentant chaque faculté, de même que les chargés de cours ainsi que les étudiants membres de la FAÉCUM et de l'AGÉÉFEP.

Source : Secrétariat général de l'UdeM

GESTES DISSIDENTS

Lancé en décembre afin d'être soumis au gouvernement provincial lors de la rentrée parlementaire le 7 février, le projet de réforme de la charte de l'UdeM est loin de faire l'unanimité. Plusieurs actions ont été entreprises par les membres de la communauté universitaire pour marquer leur désaccord avec cet exercice.

PAR FÉLIX LACERTE-GAUTHIER

Née d'une initiative du Syndicat général des professeurs et professeures de l'UdeM (SGPUM) et signée par plusieurs associations de l'UdeM, la lettre ouverte dénonce un « coup d'État » de l'administration. L'étudiant au baccalauréat en anthropologie et secrétaire externe de l'Association étudiante en anthropologie de l'UdeM (AÉAUM), Nicolas Welsh, s'inquiète que la réforme de la charte de l'UdeM puisse permettre à des individus extérieurs de décider des orientations générales de l'Université, au détriment de l'enseignement et de la recherche libre. *« Nous n'avons pas eu l'occasion de prendre une position claire et précise contre cette charte*, précise-t-il, alors que son association est signataire de la lettre du SGPUM. *La lettre ouverte a été faite rapidement et il a fallu agir vite. Nous définirons ensuite un mandat officiel et précis en assemblée générale. »*

> *« J'espère que le mot "univers" dans université va conserver son sens, que ça restera un lieu où on proposera à des étudiants intelligents le plus large éventail de connaissances possible. »*
>
> **Jean Leclair**
> Professeur à la Faculté de droit

Cette notion que des membres indépendants issus du monde des affaires puissent avoir un pouvoir décisionnel trop important est également partagée par le professeur à la Faculté de droit et membre du Centre de recherche en éthique de l'UdeM, Jean Leclair. Il s'inquiète que les orientations fondamentales de l'UdeM soient confiées à des personnes de l'extérieur. *« J'espère que le mot "univers" dans université va conserver son sens, que ça restera un lieu où on proposera à des étudiants intelligents le plus large éventail de connaissances possible »*, confie le professeur. Il craint toutefois que le choix des sciences enseignées puisse être déterminé par des notions d'utilitarisme ou d'utilité concrète pour des emplois immédiats.

Une réforme précipitée

Plusieurs des opposants au projet de refonte de la charte se sentent bousculés par sa précipitation et son calendrier très serré. *« En fait, ce qu'on dénonce, c'est le processus expéditif qui, selon nous, témoigne plutôt de la volonté du recteur d'imposer son projet »*, indique la responsable aux communications du Syndicat des étudiant-e-s salarié-e-s de l'UdeM (SÉSUM), Véronique Meunier, qui est signataire de la lettre du SGPUM.

Soulevant que cette proposition de refonte aurait dû légalement provenir de l'Assemblée universitaire (AU) en vertu des règlements présentement en place, le professeur au Département de science politique de l'UdeM Laurence McFalls a intenté une mise en demeure à l'endroit de l'UdeM, lui demandant de cesser le processus qu'il considère illégal. Le cabinet McCarthy-Tétreault, qui représente le Conseil de l'Université, a répondu par une lettre datée du 25 janvier que le processus ne serait pas interrompu. Le professeur souhaite dorénavant mettre des pressions sur le gouvernement. Le report du dépôt du projet ne règle pas le dossier, selon lui. *« La bataille continue par tous les moyens*, affirme M. McFalls. *Que le calendrier soit trois mois au lieu de trois semaines ne change rien.»* Il affirme que quiconque est intéressé par le contenu d'une loi privée peut se présenter en commission parlementaire. Ce dernier a annoncé souhaiter montrer qu'il n'y a pas de consensus au sein de la communauté universitaire en ce qui a trait au projet de charte.

Le professeur Jean Leclair, de même que deux collègues de la Faculté de droit, ont présenté la position de leur assemblée facultaire en AU le 30 janvier dernier.

La Faculté de droit de l'UdeM a également rejeté le projet de réforme à l'unanimité en assemblée facultaire. *« La Faculté de droit n'en a pas contre le projet de réforme, on reconnaît qu'il y a des problèmes sur le plan de la gestion de l'Université,* dévoile M. Leclair. *Notre préoccupation est de voir que le projet amènerait une concentration de pouvoir entre les mains du comité exécutif de l'Université, au détriment notamment de l'Assemblée universitaire. »* Il rappelle par ailleurs que la précédente modification de la charte de l'UdeM, effectuée en 1967, avait pris six ans pour se réaliser, alors que l'administration tente actuellement d'imposer des échéances sur six semaines.

M. Leclair tient à ce propos à rappeler l'importance de prendre son temps afin que le processus soit satisfaisant pour toutes les parties. « *Tout le monde a intérêt à s'entendre*, rappelle-t-il. *Mais tel qu'il est formulé, le projet de loi qu'on veut adopter pour régler les problèmes de gouvernance va seulement l'envenimer.* » Selon le professeur, le projet devrait également faire l'objet d'une consultation de l'ensemble de la communauté universitaire pour être jugé légitime.

SIGNATAIRES SOLIDAIRES

- **Syndicat des étudiants et étudiantes salarié-e-s de l'Université du Québec à Rimouski (SEES-UQAR)**
- **Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ)**
- **Syndicat des auxiliaires de recherche et d'enseignement de l'Université de Sherbrooke (SAREUS)**
- **Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP)**
- **Fédération du personnel professionnel des universités et de la recherche (FPPU)**
- **Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU)**
- **Conseil québécois des syndicats universitaires (CQSU)**

SOLIDARITÉ DANS LA DISSIDENCE

Des syndicats d'autres universités ont également dénoncé « le coup d'État » et autre « putsch » de l'administration udemienne.

Pour le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs étudiants et postdoctoraux de l'Université Laval (STEP), Samuel Dinel, les dommages collatéraux de ces modifications sont à craindre pour l'ensemble des acteurs du milieu universitaire. *« Nous avons au STEP des positions fermes contre la marchandisation de l'éducation,* lance Samuel Dinel. Selon lui, les modifications annoncées risquent d'augmenter la dépendance au financement privé de l'UdeM. *« Par solidarité nous ne pouvons que nous opposer à ces mesures »,* ajoute-t-il.

Constatant que les recteurs des différentes universités discutent entre eux, une telle mesure implantée dans une université a de très fortes chances de se retrouver ailleurs selon M. Dinel. *« De plus, dans un contexte où ces mesures sont implantées d'une manière non démocratique, sans la consultation de la communauté, il faut s'attendre à ce que soit imité la pratique autant que la mesure concernée »,* ajoute-t-il.

La Fédération québécoise des professeures et professeurs d'université (FQPPU) dénonce également les « démarches insidieuses » entreprises par l'UdeM. *« Les universités ne sont pas des entreprises à but lucratif, mais des institutions de création et de transmission du savoir qui doivent être administrées de façon collégiale »*, affirme par voie de communiqué le président de la FQPPU, Jean-Marie Lafortune.

Le SEES-UQAR a donné son appui au SÉSUM en guide de solidarité intersyndicale ainsi qu'en dénonçant les mesures de centralisation des pouvoirs prises par le recteur. *« Nous jugeons que ces démarches nuisent à la gouvernance des différentes instances associatives et syndicales du milieu universitaire »,* indique le président du SEES-UQAR, Jean-Philippe Lambert.

De son côté, l'Union étudiante du Québec (UEQ) n'a pas souhaité prendre part au débat. *« L'UEQ n'a pas signé la lettre ouverte car ses membres ne se mêlent pas des questions de gouvernance »,* indique l'attaché de presse de l'UEQ, Alexandre Ducharme. L'Union laisse le soin à la FAÉCUM de prendre position concernant ce dossier qui est propre à l'UdeM selon M. Ducharme.

ADMINISTRATIONS UNIVERSITAIRES

Les systèmes de gouvernance des différentes université à charte de la métropole sont également sujets à débat. Tour d'horizon de ces modes administratifs.

PAR ENRIQUE COLINDRES

DES ÉTUDIANTS LUTTENT POUR ÊTRE ENTENDUS À **CONCORDIA**

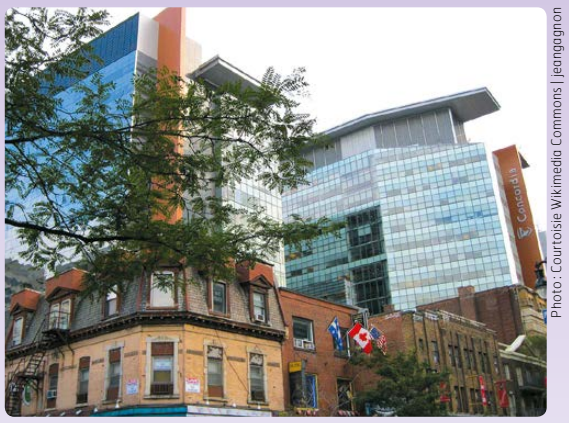
Photo : Courtoisie Wikimedia Commons | jeangagnon

L'Université Concordia est gouvernée par deux organes décisionnels, soit le Sénat et le Conseil des gouverneurs. Le Sénat, qui comporte 53 membres votants et 10 membres observateurs, représente l'organe supérieur quant aux questions liées aux études. De son côté, le Conseil des gouverneurs compte 25 membres votants : 10 gouverneurs universitaires et 15 membres provenant de l'extérieur. C'est aussi l'instance suprême concernant toutes les affaires universitaires et les politiques financières de l'établissement.

La composition du Conseil a été modifiée en 2012, réduisant le nombre de ses membres de 40 à 25 et celui des étudiants représentants du 1er cycle de quatre à deux, dont un n'ayant qu'un statut d'observateur. *« En théorie, les membres externes du Conseil d'administration devraient représenter la diversité de la communauté montréalaise et québécoise,* peut-on lire sur le site internet du Concordia Student Union (CSU). *En réalité, on retrouve plutôt une prévalence de PDG et directeurs d'entreprises majeures, de firmes d'énergie et d'entreprises minières. »*

CSU, qui nomme les deux représentants étudiants au premier cycle du Conseil, dénonce le manque de discussion et l'absence de transparence lors des réunions. *« Nous avons appris récemment que l'administration allait faire adopter des hausses des droits de scolarité pour les étudiants internationaux dans des programmes dérèglementés »*, témoigne la coordonnatrice générale du CSU, Lucinda Marshall-Kiparissis. Elle indique que les modalités de ces hausses n'ont toujours pas été dévoilées.

À LA RECHERCHE D'UN FORUM DE DISCUSSION À L'**UQAM**

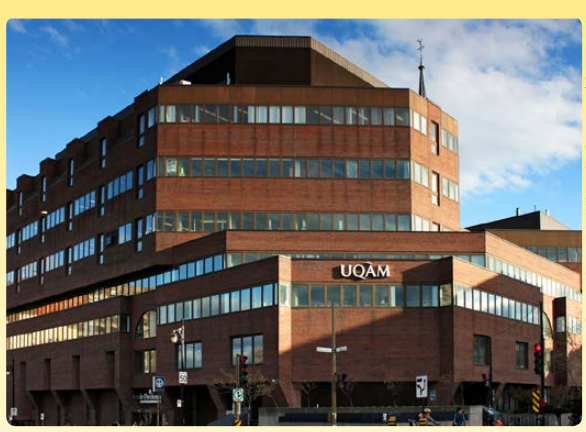

Photo : Courtoisie Wikimedia Commons | Chicoutimi

La gouvernance à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) est principalement l'affaire de deux instances : la Commission des études et le Conseil d'administration. La première est responsable des recommandations relatives à l'enseignement et à la recherche, et est composée de 26 membres votants, dont 10 membres étudiants représentant chacune des sept facultés de l'Université, en plus de 10 membres observateurs. Le second constitue l'instance suprême à l'Université et approuve les décisions de la plupart des comités et commissions à l'UQAM. Dix-neuf membres votants, dont deux étudiants et six membres observateurs, y siègent.

« On trouve assez bizarre que, parfois, il y a des enjeux politiques qui se retrouvent traités à la Commission des études alors que son mandat devrait être strictement académique », juge le président de l'Association étudiante de l'École des sciences de la gestion (AéÉSG), Francis Bouchard. Il dénonce le fait que l'UQAM ne possède pas une instance représentative pour ce genre de discussion, comme une assemblée universitaire ou les sénats présents dans les universités québécoises à charte.

MODÈLE REMIS EN QUESTION À **McGILL**

Photo : Courtoisie Wikimedia Commons | Guilhermeduartegarcia

Les deux principaux organes décisionnels de l'Université McGill sont le Sénat et le Conseil des gouverneurs. Le premier comporte 111 membres votants et est responsable des questions liées aux études, alors que le second compte 25 membres votants et deux observateurs, en plus d'être l'instance suprême concernant toutes les affaires universitaires, incluant les politiques financières de l'établissement.

Parmi les ranfs du Conseil des gouverneurs se retrouvent deux représentants étudiants : un nommé par l'Association étudiante de l'Université McGill (AÉUM), qui représente les étudiants de premier cycle, et un délégué de l'Association étudiante des cycles supérieurs de l'Université McGill (AÉCSUM). Douze des autres membres sont extérieurs à l'Université. Ce manque de représentativité étudiante pose problème à l'AÉUM, qui a publié un rapport en novembre 2016 proposant plusieurs pistes de réformes, dont celle d'accorder plus de place aux étudiants de l'Université.

« Il y a quelques semaines, j'ai déposé une résolution au Conseil demandant un rapport sur la gouvernance d'ici la fin de la session 2016-2017, précise le président de l'AÉUM, Ben Ger. *Elle a été reçue avec un peu d'hostilité. »* Cette résolution est la première à être déposée par un étudiant depuis près de 10 ans, selon Ben.

Présenté dans le cadre de la **SEMAINE INTERCULTURELLE**

CINÉMA CAMPUS

JANV. 2017

AQUARIUS
Drame de KLEBER MENDOÇA FILHO
8 FÉVRIER
17 H 15 / 20 H 30

MANCHESTER BY THE SEA
Drame psychologique de KENNETH LONERGAN
14 ET 15 FÉVRIER
17 H 15 / 20 H 30

CINÉ-CAUSERIE
EN PRÉSENCE DU RÉALISATEUR
21 FÉVR. À 19 H

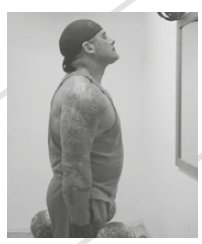

WASESKUN
Documentaire de STEVE PATRY
21 ET 22 FÉVRIER
17 H 15 / 19 H / 21 H 30

TARIFS
ÉTUDIANT **4$** // ADMISSION GÉNÉRALE **5$**

INFO-FILMS
514 343-6524 // sac.umontreal.ca
Centre d'essai // Pavillon J.-A.-DeSève
2332, boul. Édouard-Montpetit, 6e étage

saé activités culturelles

Université de Montréal

L'INDÉPENDANCE DU CAFÉ CAMPUS

Des différents bars ayant appartenu aux étudiants de l'UdeM, le Café Campus est toujours pérenne depuis l'acquisition de son indépendance en 1981. Retour sur les causes qui ont mené à cette séparation entre la FAÉCUM et le bar de la rue Prince-Arthur.

PAR SOPHIE LACHANCE

C'est en 1967, à la suite d'un boycottage de la cafétéria de l'UdeM, que le Café Campus géré par l'Association générale des étudiants de l'UdeM (AGEUM) ouvre ses portes. Après une période de transition d'une dizaine d'années sous l'égide des Services Campus, la FAÉCUM prend le relais de la gestion. *« C'est là que les problèmes ont commencé »*, se souvient l'employée du Café Campus Dominique Robert.

Photo: Courtoisie Café Campus

Des militants pour l'autogestion du Café Campus dans leur local à la fin des années 1970.

Devant la menace de fermeture du service de restauration en raison du déficit que le Café enregistre, les employés fondent l'Association des travailleuses et travailleurs du Café Campus (ATTCC). Afin de devenir propriétaire de l'établissement et dans une perspective d'autogestion, le groupe ira jusqu'à occuper les locaux de la Fédération. Mme Robert et ses collègues y découvrent des documents faisant état d'une négociation avec un entrepreneur privé, malgré un vote en assemblée générale en faveur de la vente à l'ATTCC. *« Les étudiants étaient en train de voir comment ils pouvaient vendre le Café Campus en catimini et comment ils pouvaient se débarrasser de son syndicat »*, explique l'employée. Elle soutient que l'acheteur potentiel, l'ancien propriétaire du bar Chez Swan, demandait la dissolution du syndicat. Si cet enjeu a été abondamment débattu dans le journal étudiant de l'époque, le Continuum, le détail de ce document n'a pas été dévoilé. Les modalités de la vente entendue à l'ATTCC ont fait l'objet de nombreuses discussions au sein de la communauté étudiante entre 1979 et 1981.

À la suite de plaintes concernant le bruit, le Café Campus est forcé de déménager vers son emplacement actuel sur Prince-Arthur. C'est d'ailleurs dans les locaux de l'ancien bar Chez Swan que s'est retrouvé l'établissement en 1993. *« On n'a plus la même proximité physique ni morale* [avec le milieu étudiant], note Mme Robert. *On a encore des soirées avec l'UdeM, McGill et l'UQAM, mais ce n'est pas la même atmosphère. »* Mme Robert juge que le Café Campus remplit tout de même sa mission en raison de la place qu'y occupe la musique émergente.

ET LE **BAR** FUT

Regard chronologique sur les différents établissements de festivité gérés par la communauté étudiante de 1967 à aujourd'hui.

Fondé en 1967 par l'Association générale des étudiants de l'UdeM (AGEUM), le Café Campus a obtenu son indépendance en 1981. Le Clandestin, situé au pavillon J-A DeSève, a offert ses services à la communauté universitaire de l'UdeM pendant une quinzaine d'années jusqu'en 1996, date à laquelle il a dû fermer ses portes à la suite de quelques années déficitaires. Pour une courte durée, le Clandestin a rouvert ses portes au 5235, chemin de la Côte-des-Neiges deux ans après la fermeture de sa succursale sur le campus. Une dernière tentative d'administration d'un bar étudiant a été entreprise en 1999 avec l'acquisition du deuxième étage du complexe Le Living. La Fédération a obtenu des parts dans l'établissement qu'elle a gardé jusqu'en 2003. Le Living a fermé ses portes en 2010.

Depuis 1991, le resto-pub de l'Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente (AGÉÉFEP) sert les étudiants au pavillon 3200, rue Jean-Brillant.

LES PRIX DU QUÉBEC 40e
CULTURE | SCIENCE

Connaissez-vous une personne dont la
CARRIÈRE SCIENTIFIQUE EST EXCEPTIONNELLE ?

SOUMETTEZ SA CANDIDATURE JUSQU'AU 3 AVRIL 2017 !

ENSEMBLE on fait avancer le Québec
#PrixduQuébec
prixduquebec.gouv.qc.ca
Québec

Annie-Claude Vanier
COORDONNATRICE AUX AFFAIRES UNIVERSITAIRES
universitaire@faecum.qc.ca

SONDAGE SUR LA SATISFACTION ET LA FRÉQUENTATION DU CEPSUM FAITES-VOUS ENTENDRE !

Vous êtes de ceux et celles qui fréquentez assidûment le CEPSUM ou vous êtes plutôt du type sportifs et sportives de salon? Que vous soyez un ou une athlète de haut niveau ou du style gérant d'estrade, on veut connaître votre opinion!

Du 6 au 24 février, la FAÉCUM, en collaboration avec l'AGEEFEP et le CEPSUM, tiendra une campagne visant à connaître les habitudes de fréquentation et la satisfaction des étudiantes et des étudiants envers les services et les installations du CEPSUM.

Pour ce faire, vous recevrez un sondage qui vous sera envoyé directement à votre boite courriel institutionnelle. En prenant quelques minutes pour compléter le sondage, vous courrez d'ailleurs la chance de gagner l'une des 5 cartes-cadeaux de 100 $ chez Sports Experts pour revitaliser votre garde-robe sportive ou vous permettre de jeter vos vieilles godasses!

Au final, le but du sondage est de connaître vos habitudes de fréquentation et votre satisfaction à l'égard des services et des installations du CEPSUM. Considérant que le coût d'accès au CEPSUM est prélevé à même votre cotisation,les résultats du sondage permettront de proposer des pistes d'amélioration concrètes à l'administration du CEPSUM afin que les services offerts soient davantage représentatifs de vos besoins et de votre réalité.

Veuillez noter que toutes les informations qui y seront compilées demeureront strictement confidentielles.

Vous avez jusqu'au 24 février pour répondre au sondage. Contribuez à améliorer les services, les activités et les installations du CEPSUM et faites-vous entendre!

Catherine Grondin
COORDONNATRICE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE PREMIER CYCLE
acadpc@faecum.qc.ca

LE PLAGIAT… EN FAITES-VOUS SANS LE SAVOIR?

Une fois de plus pour les étudiantes et les étudiants de l'Université de Montréal, la mi-session ainsi que le stress et l'anxiété qui y sont souvent associés arrivent à grand pas! L'accumulation de diverses formes d'évaluations et le manque de temps (et de sommeil!) entraînent parfois des petites erreurs de parcours qui peuvent se transformer en grosses conséquences. Le *Règlement disciplinaire sur le plagiat et la fraude* est désormais appliqué avec beaucoup plus de rigueur, c'est pourquoi nous insistons pour que vous vous informiez des règles méthodologiques en vigueur au sein de votre unité académique.

Très fréquemment, les situations de plagiat surviennent sans même que la personne concernée ne soit au courant de son erreur. En effet, dans l'article 1.2 du *Règlement disciplinaire* que l'on fasse de l'auto-plagiat, soit « *la présentation, à des fins d'évaluations différentes, sans autorisation, d'un même travail […] dans différents cours […]* », que ce soit un simple oubli de référence ou bien « *l'utilisation totale ou partielle, littérale ou déguisée, d'un texte d'autrui […] en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence […]* », ces actions mènent toutes à des sanctions. Les conséquences sont alors variées, allant de la simple réprimande à l'obligation de réussir un cours additionnel, en passant par la reprise de l'évaluation ou l'échec du cours. Faites preuve d'honnêteté intellectuelle dans vos travaux et vos examens et ne laissez pas une méconnaissance du sujet perturber votre parcours universitaire!

LES RESSOURCES :
L'Université a mis sur pied un site (**integrite.umontreal.ca)** pour vous aider à tester vos connaissances sur la citation de sources. Le site des bibliothèques de l'UdeM (**guides.bib.umontreal.ca/disciplines/22-Citer-ses-sources**) rassemble aussi beaucoup d'informations à ce sujet. Enfin, n'hésitez pas à consulter les guides méthodologiques de vos unités académiques respectives lorsqu'ils sont disponibles! La FAÉCUM est également disponible pour vous aider en cas de problèmes.

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.

JOURNÉE PLEIN AIR

AU HAVRE FAMILIAL À SAINTE-BÉATRIX

POUR LES PARENTS-ÉTUDIANTS DE L'UDEM & LEURS ENFANTS

25 FÉVRIER

8H30 À 18H00

Places limitées

Inscription obligatoire avant le 22 février

faecum.qc.ca

4 à 11 ans : 7 $ | 12 ans et plus : 14 $

FAÉCUM DEPUIS 1976

ageefep — Association générale des étudiants et étudiantes de la Faculté de l'éducation permanente

saé — Action humanitaire et communautaire — Services aux étudiants

FAÉCUM le baluchon

Cigogne — l'association des parents étudiants

L'UdeM À RISQUE

Tandis qu'un étudiant de l'Université de l'Alberta fait face à des accusations en lien avec une cyberattaque sur son *alma mater* en novembre dernier, des interrogations émergent à propos de l'UdeM et de son système de protection informatique, celui-ci étant jugé trop basique par des experts.

PAR GUILLAUME MAZOYER

L'Université Carleton d'Ottawa, l'Université de l'Alberta d'Edmonton, l'Université de Calgary, celle de Régina ou encore l'Université Concordia ont toutes subi des cyberattaques majeures en 2016. L'UdeM pourrait s'ajouter à la liste. *« Je vous dirais que 80 % des institutions publiques ou privées ne sont pas protégées pour faire face aux cyberattaques »,* prévient d'emblée le professeur en criminologie à l'UdeM, Benoit Dupont. Selon lui, les universités logent à la même enseigne.

> *« Ce serait facile de pénétrer dans le système de l'UdeM, si ce n'est pas déjà fait. Au SERENE-RISC, on s'attend à ce que ça arrive. »*
>
> **Bong-Sou Moulinet**
> Assistant aux communications du réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC) basé à l'UdeM

« On a un gros problème de protection à l'UdeM », affirme l'assistant aux communications du réseau intégré sur la cybersécurité (SERENE-RISC) basé à l'UdeM, Bong-Sou Moulinet. Celui-ci pointe notamment du doigt le fameux UNIP et son mot de passe trop court selon lui – huit caractères seulement – pourtant le garant d'un accès à des informations personnelles sensibles. *« Ces mots de passe sont très simples à craquer et cela traduit une sécurité informatique qui n'est pas optimale*, poursuit M. Moulinet. *Ce serait facile de pénétrer dans le système de l'UdeM, si ce n'est pas déjà fait. Au SERENE-RISC, on s'attend à ce que ça arrive*. »

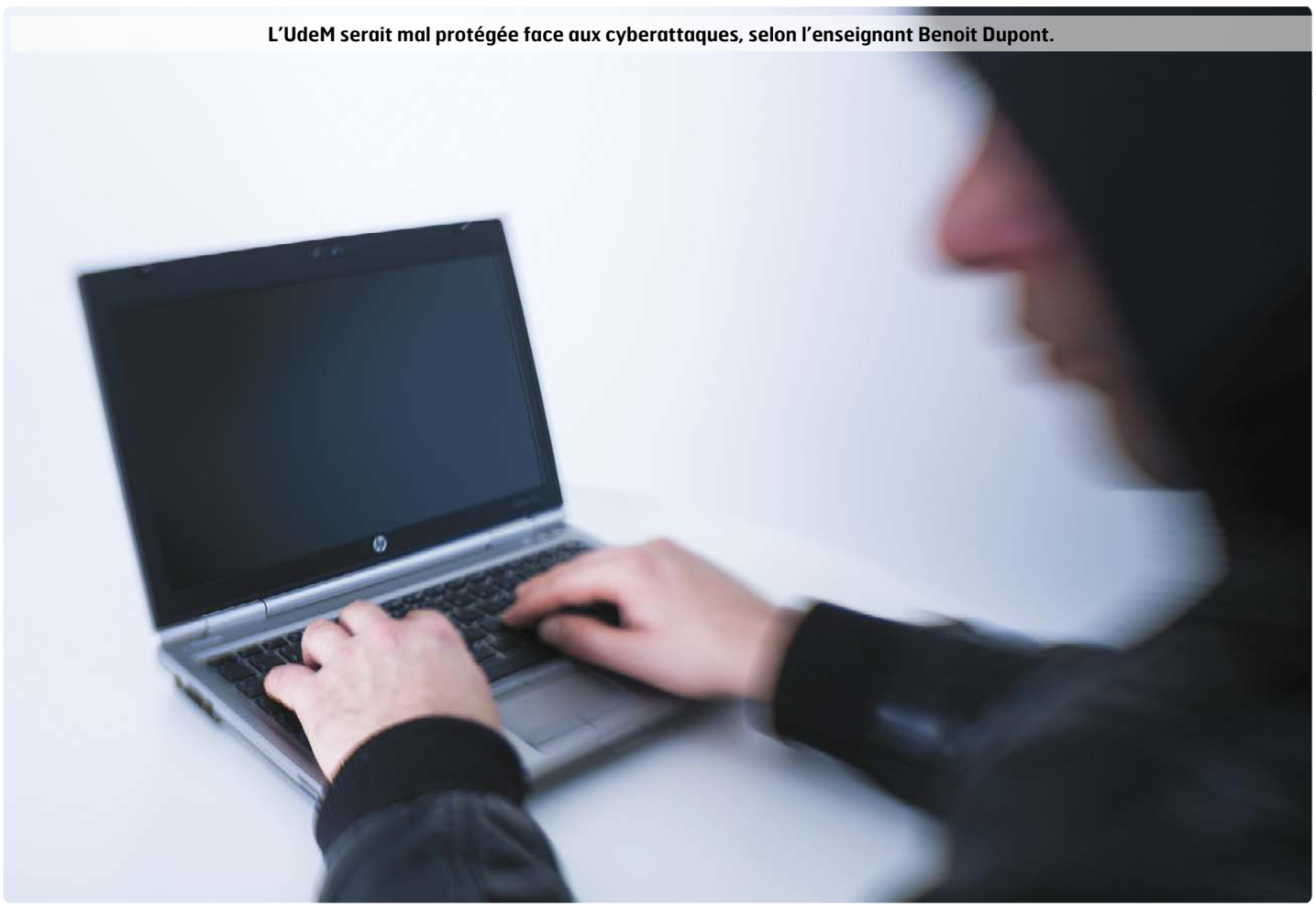

L'UdeM serait mal protégée face aux cyberattaques, selon l'enseignant Benoit Dupont.

Photo : Courtoisie Flickr.com | Bankenverband

Les coûts sont considérables pour protéger adéquatement les communautés universitaires des cyberattaques. *« Pour l'instant, les dépenses en sécurité informatique des universités sont faibles,* indique M. Dupont. *On se rend compte que les universités sont vulnérables et qu'elles devront investir de manière significative. »* Ces dépenses pourraient surtout permettre d'en éviter d'autres. En juillet dernier, l'Université de Calgary a été victime d'un piratage par « rançongiciel », un logiciel malveillant demandant une somme d'argent en échange d'informations subtilisées. Elle a dû débourser 20 000 $. Même chose pour l'Université Carleton d'Ottawa en novembre dernier, qui n'aurait toutefois rien payé aux pirates. À l'UdeM, le budget total de la DGTIC s'élève à près de 27 M$ pour 2016-2017, mais l'Université ne souhaite pas divulguer le montant alloué spécifiquement à la sécurité informatique.

Des cibles faciles

Des diplômés de Polytechnique ayant en commun d'avoir été boursiers ont vu leurs informations personnelles, notamment leur numéro d'assurance sociale, dérobées dans le cadre de l'École. Cyberattaque ou fuite interne, la lumière n'a pas encore été entièrement faite sur cet incident datant de 2015. Il a cependant été confirmé que des cartes de crédit ont été émises et utilisées sous le nom d'une dizaine d'étudiants, alors que plus d'un millier de boursiers pourraient être concernés par cette fuite.

« C'est un paquet de troubles, assure le diplômé de génie géologique et victime de la fraude, Jérôme Pépin. *Il faut mettre une protection sur tous tes comptes, sur ton assurance, et il faut appeler ta banque, l'agence du revenu du Canada, du Québec… tout le monde. »* Une mention a été ajoutée à son dossier financier, ajoutant pendant 6 ans des vérifications supplémentaires pour toute nouvelle demande de crédit à son nom. Gérer cette situation représente un coût pour Polytechnique qui a dû mettre en place un service de suivi du crédit pendant deux ans pour toutes les victimes de ce vol et dont l'École paie les frais. Les attaques virtuelles ont décidément des conséquences bien réelles.

Responsabilisation des institutions

« On offre beaucoup de services en ligne, d'accessibilité au WiFi dans les pavillons, mais est-ce qu'on le fait toujours de la façon la plus sécurisée possible ? s'interroge M. Dupont. *Est-ce qu'on n'a pas créé des cibles attractives et "molles" pour des gens qui ont des intentions malveillantes ? »* Pour combattre le statut de proies faciles, M. Dupont et M. Moulinet croient en la formation des étudiants aux comportements sains à adopter en informatique. Le SERENE-RISC a d'ailleurs été créé afin de diffuser les connaissances sur le sujet. Ce réseau propose des tutoriels en ligne intuitifs pour les néophytes de la sécurité informatique.

« C'est la responsabilité de l'Université d'aider les plus de 40 000 utilisateurs de ses systèmes, de les accompagner dans une utilisation sûre et protégée face aux menaces complexes auxquelles ils seront inévitablement confrontés », pense M. Dupont. Il prône la mise en place d'une campagne de sensibilisation hebdomadaire ou mensuelle, ainsi qu'une formation par tutoriels en ligne lors de la première connexion au réseau d'un utilisateur.

L'UdeM offre toutefois, sur le site de la DGTIC, dix conseils en matière de sécurité informatique et dispose d'une plateforme affectée à cela. Le dernier bulletin de sensibilisation remonte cependant à septembre 2008.

TYPES DE **CYBERATTAQUES** DANS LES UNIVERSITÉS

Le plus courant est l'**HAMEÇONNAGE**, une technique consistant à envoyer des courriels à la communauté universitaire en se faisant passer pour une institution telle qu'une banque ou l'Université elle-même. Le message demande au récepteur de répondre en donnant des informations personnelles ou incite à cliquer sur un lien frauduleux. *« L'Université est dans ce cas-ci une passerelle, elle n'est pas la cible finale de l'attaque »*, explique le professeur de criminologie à l'UdeM Benoit Dupont.

L'hameçonnage peut s'avérer plus sophistiqué, particulièrement pour les étudiants ou professeurs possédant une valeur intellectuelle en raison de leurs recherches spécifiques, selon M. Dupont. Les pirates étudient d'abord leur cible à travers ses contacts et ses habitudes. Ils envoient par la suite un courriel contenant un lien malveillant, cherchant à se faire passer pour un ami ou un collègue. Si la cible mord à l'hameçon, les cybercriminels pourront accéder aux fichiers qui les intéressent.

L'Université peut également être la cible finale des cyberattaques. Celles-ci sont variées, telles que l'infiltration d'un **RANÇONGICIEL**, un logiciel exigeant une rançon en retour des fichiers confisqués sur les serveurs. D'autres procédés plus techniques existent afin de subtiliser de manière massive des données ayant une certaine valeur de revente sur des réseaux parallèles. Certains pirates visent les universités afin d'effectuer une **usurpation de services** à des fins criminelles. Ainsi, les pirates peuvent, par exemple, effectuer des transactions à l'aide de *bitcoins*, une monnaie cryptographique, par l'intermédiaire de serveurs piratés à l'insu de l'institution.

DÉMYSTIFIER LE CYBERESPACE

Alors que la cybercriminalité envahit Internet, le Centre international de criminologie comparée (CICC) de l'UdeM a organisé le colloque *Cybercriminalité : mythe ou réalité ?* le 2 février dernier. Questionnements sur l'importance de la cybercriminalité au sein de la criminologie.

PAR JANIS LE DALOUR

Fraudes financières, piratage, pornographie juvénile, vente de drogues, harcèlement et intimidation, autant de crimes distincts qui composent ce phénomène répandu qu'est la cybercriminalité. *« C'est un acte criminel mobilisant l'outil informatique,* indique l'étudiant à la maîtrise en criminologie Mathieu Guillot. *C'est très large et composé de nombreuses facettes. »*

Formation insuffisante

Actuellement, les étudiants en criminologie doivent fouiller dans les offres de formation pour trouver des cours ciblés et précis sur la cybercriminalité. L'UdeM offre un baccalauréat, une maîtrise et un doctorat en criminologie, en plus d'un certificat. Les cours « Criminalité informatique », « Police et sécurités transnationales » ou encore « Formes particulières de crime » sont les seuls enseignements liés à la cybercriminalité qui sont offerts. Ils sont destinés à découvrir les principales formes de criminalité informatique, mais aussi les conséquences des nouvelles technologies sur le milieu criminel. Un bon début, mais insuffisant selon l'étudiante au doctorat en criminologie Sabrina Vidal. « *La cybercriminalité demeure une spécialisation et ne fait pas partie intégrante du tronc commun de criminologie* », nuance-t-elle.

> ***« Il faudrait presque être une taupe et s'infiltrer dans les communautés pour tout comprendre. »***
>
> **Mathieu Guillot**
> Étudiant à la maîtrise en criminologie

La compréhension de la cybercriminalité s'avère une tâche complexe avec, à la clé, peu de résultats concrets, selon le coorganisateur du colloque et chercheur au CICC, Francis Fortin. *« Il faut former des étudiants qui s'intéressent à ces problématiques en liant les théories des criminologues et les aptitudes informatiques, devenues indispensables*, juge-t'il. *C'est un ensemble de compétences complémentaires. »*

Les possibilités de recherche en cybercriminalité sont multiples, mais la formation n'est pas encore au point.

Photo : Courtoisie Geneviève Riou

Si le professeur constate une augmentation des victimes et une croissance de la cybercriminalité, la formation en criminologie et en cybercriminalité n'est pas encore au point. Le fossé entre les cybercriminels et ceux qui cherchent à les appréhender ou à cerner le phénomène est encore trop important. « *Il y a un temps de retard par rapport aux évolutions techniques*, note Mathieu Guillot. *Il faudrait presque être une taupe et s'infiltrer dans les communautés pour tout comprendre*. »

Les possibilités de recherche demeurent assez importantes, et avec la cybercriminalité qui prend de plus en plus de place, ce n'est qu'une question de temps avant qu'une formation plus spécifique ne suive le pas.

DÉMOCRATISATION DU CYBERCRIME

C'est l'avènement d'Internet, dans les années 1990, qui a fait apparaître ce type de crimes. « *Depuis que les gens ont accès à un ordinateur personnel, les compétences techniques se sont améliorées au profit du cybercrime* », note Francis Fortin. Cependant, il demeure difficile de bien cerner le phénomène. Est-ce un nouveau phénomène ? Les crimes deviennent-ils de plus en plus numériques ? *« Autant de questions auxquelles il est difficile d'apporter des réponses définitives »,* affirme le chercheur.

D'après lui, les actes commis derrière l'écran semblent plus légitimes que les crimes « traditionnels ». « *Les humains ont toujours été les mêmes*, note-t-il. *Ce qui change, c'est l'anonymat avec l'apparition du* dark web. *Si les gens ont la quasi certitude de ne pas être appréhendés, jusqu'où peuvent-ils aller ?*» Il est donc plus facile pour les cybercriminels de se cacher dans les méandres d'Internet et surtout de continuer à développer leurs techniques.

LES BONS COMPORTEMENTS

PAR GUILLAUME MAZOYER

COMPLEXIFIER SON MOT DE PASSE

Plus un mot de passe est long et diversifié dans ses caractères, plus il est difficile à craquer. Il existe également des logiciels de gestion de mots de passe tels que KeePass, Dashlane ou LastPass.

ÉVITER LES WIFI GRATUITS NON SÉCURISÉS

Ces réseaux peuvent permettre à des individus malveillants de surveiller les ordinateurs présents sur le réseau. Il faut éviter les activités sensibles, telles que les transactions bancaires, lorsqu'on est branché à un tel réseau. À l'UdeM, il est préférable de toujours se connecter au réseau avec cryptage pour éviter tout désagrément.

FAIRE LES MISES À JOUR DE SYSTÈME

Les fournisseurs ont comme soucis de combler les failles de sécurité des machines qu'ils produisent. Faire les mises à jour évite d'avoir un ordinateur facile à pirater. Il est également recommandé de tenir son antivirus à jour.

TÉLÉCHARGER LE RÉSEAU PRIVÉ VIRTUEL (RPV) DE L'UdeM

Le réseau privé virtuel (Virtual Private Network [VPN]) établit un lien de communication sécurisé avec les services de l'intranet de l'Université.

FAIRE DES SAUVEGARDES

Qui a envie de perdre son mémoire de maîtrise au complet parce que son ordinateur a été piraté ? Il est important de faire des sauvegardes régulières des fichiers de son disque dur sur un support externe.

DOSSIER | **CYBERCRIMINALITÉ**

LE CYBERCRIME AILLEURS SUR LES CAMPUS

Dans la dernière année, les université Concordia et d'Alberta ont été la cible de cyberattaques qui ont mis à mal la sécurité des informations personnelles des étudiants et enseignants. Sans céder à la panique, tous s'entendent sur la nécessité de sensibiliser les étudiants à la cyberprotection.

PAR JULIEN TARDIF

CONCORDIA CIBLÉE

Il y a environ un an, un pirate informatique a introduit un virus dans le système informatique de l'Université Concordia par le biais d'un ordinateur de la bibliothèque de l'école, à l'aide d'une simple clé USB. *« Le coupable a rapidement été identifié et nous avons porté plainte à la police,* explique la directrice des relations médias de l'Université Concordia, Christine Mota. *Nous avons dû contacter tous les membres de la communauté pour les informer de l'attaque informatique et les inciter à changer leur mot de passe et à protéger leurs informations. »*

Malgré cette attaque, l'Université Concordia n'a pas apporté de grands changements à ses protocoles de cyberprotection. *« Nous cherchons constamment à améliorer notre protection informatique, et nous modifions régulièrement nos protections*, note Christine Mota. *Mais nous ne changeons pas tout notre système à chaque fois qu'il y a une brèche ou une cyberattaque sur un campus. »* En octobre dernier, le service informatique de Concordia a d'ailleurs lancé une campagne de sensibilisation destinée à informer les étudiants et le personnel de l'Université à savoir comment se protéger des cyberattaques qui peuvent prendre toute sorte de formes.

SENSIBILISER EN AMONT

À l'Université McGill, les instances de l'institution mettent l'accent sur la sensibilisation des étudiants à la cybercriminalité. *« Le Département d'informatique promeut activement l'importance de la cybersécurité auprès des étudiants*, affirme le professeur associé à l'École des sciences de l'information de l'Université McGill, Benjamin Fung. *Une série de vidéos a même été créée pour aider les étudiants à mieux comprendre la cybercriminalité. »* L'Université offre sept cours liés à la cybersécurité, notamment le tout nouveau « Sécurité de l'information », depuis l'année passée.

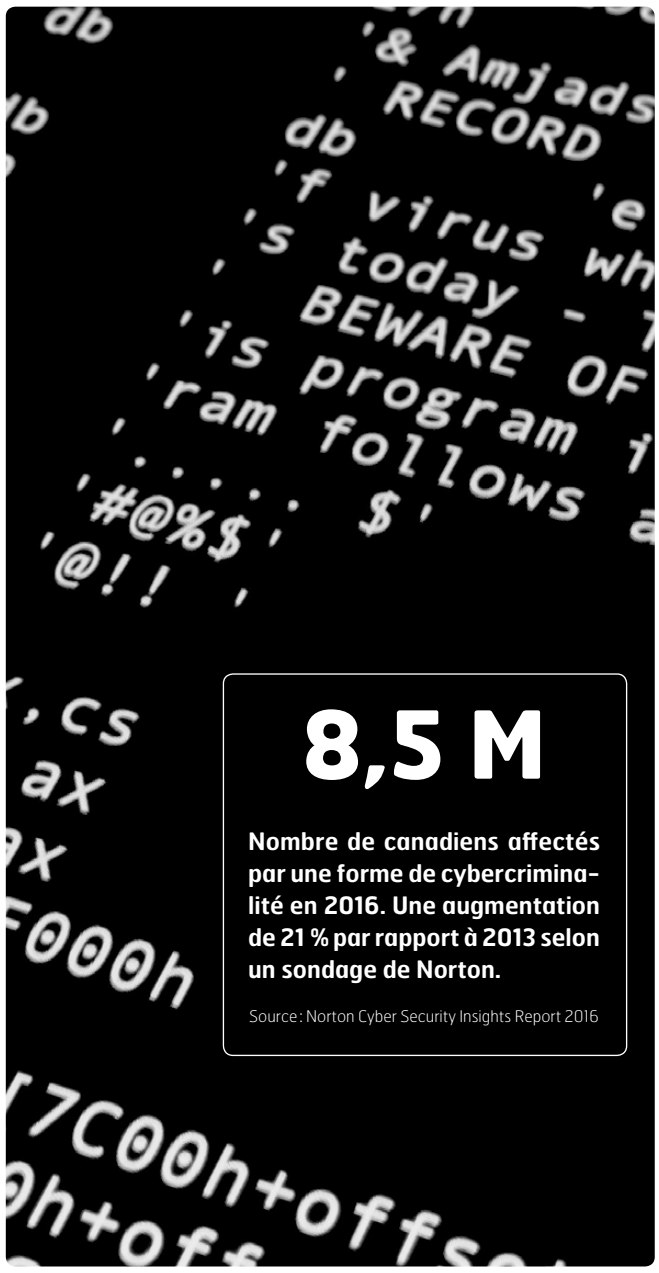

8,5 M

Nombre de canadiens affectés par une forme de cybercriminalité en 2016. Une augmentation de 21 % par rapport à 2013 selon un sondage de Norton.

Source : Norton Cyber Security Insights Report 2016

CYBERATTAQUE EN ALBERTA

Un étudiant de l'Université de l'Alberta, Yibin Xu, a été inculpé à Edmonton en janvier sous de nombreux chefs d'accusation. Cybercriminalité, utilisation non-autorisée de services informatiques et méfaits concernant les données informatiques sont au nombre des délits que l'étudiant âgé de 19 ans est accusé d'avoir commis.

À l'aide d'un logiciel malveillant implanté dans un ordinateur, il pourrait avoir infecté plus de 300 ordinateurs et obtenu quelques 3 000 mots de passe appartenant à des étudiants et des professeurs avant que les services informatiques de l'université ne réalisent l'ampleur de la situation. Tous les étudiants et enseignants potentiellement touchés ont été invités à modifier leur mot de passe et à sécuriser leurs informations. L'Université a remis le dossier à la police d'Edmonton qui a finalement porté des accusations.

LA PRÉVENTION D'ABORD

« L'UQAM met en place des mesures pour protéger l'institution contre la cybercriminalité, mesures qui sont constamment réévaluées en fonction de l'évolution rapide des menaces qui surviennent, affirme la directrice de la Division des relations avec la presse et évènements spéciaux de l'UQAM, Jenny Desrochers. *Les mesures mises en place tiennent compte des facteurs techniques, technologiques et humains. »* Une grande partie des efforts de l'Université sont centralisés vers la prévention, la sensibilisation et la formation des utilisateurs, qui jouent un rôle crucial dans la cyberprotection. Dans le cadre de deux certificats axés sur l'information, l'UQAM offre d'ailleurs plusieurs cours axés sur la sécurité informatique.

LA MUSIQUE ÉMERGENTE N'AURA JAMAIS ÉTÉ AUSSI ACCESSIBLE

MAINTENANT DISPONIBLE

Disponible sur App Store

DISPONIBLE SUR Google play

M. Sc.

MAÎTRISE ÈS SCIENCES EN GESTION

avec mémoire ou avec projet supervisé

SPÉCIALISATIONS

- Affaires internationales / *International Business*
- Comptabilité professionnelle
- Contrôle de gestion
- Développement organisationnel
- Économie appliquée
- Économie financière appliquée
- Finance
- Gestion des opérations
- Gestion des ressources humaines
- Gestions en contexte d'innovations sociales
- Logistique internationale / *Global Supply Chain Management*
- Management
- Marketing
- Stratégie
- Technologies de l'information

NOUVELLES SPÉCIALISATIONS

- Entrepreneuriat - Intrapreneuriat - Innovation
- Expérience utilisateur en contexte d'affaires

BIG DATA

Découvrez les outils nécessaires à l'exploitation et à l'analyse de données massives au sein de l'entreprise et de son environnement.

SPÉCIALISATIONS

- Analytique d'affaires
- Ingénierie financière
- Intelligence d'affaires

MICROPROGRAMMES

- Expérience utilisateur dans un contexte d'affaires (UX)
- Exploitation de données en intelligence d'affaires

NOUVEAUX MICROPROGRAMMES

- Amélioration de la performance opérationnelle
- Logistique / *Logistics*

SÉANCE D'INFORMATION M. SC.

MERCREDI 15 FÉVRIER, 18 H 30 RSVP: hec.ca

HEC MONTRÉAL

JUSQU'OÙ IREZ-VOUS?

COMPRENDRE L'ALZHEIMER

***Quartier Libre* met en lumière une découverte scientifique étudiante dans le cadre de la série « Vulgarisation ». Dans ce numéro, le candidat au doctorat en neuropsychologie à l'Institut universitaire de gériatrie de l'UdeM Maxime Montembeault révèle une déconnexion cérébrale en analysant des images 3D de cerveaux atteints de la maladie d'Alzheimer.**

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURA-MARIA MARTINEZ

***Quartier Libre :* Pourriez-vous nous résumer vos recherches en quelques mots ?**

Maxime Montembeault : Jusqu'à présent, les recherches sur la maladie d'Alzheimer (MA) s'intéressaient surtout à l'atrophie de régions isolées du cerveau. Nous appliquons une nouvelle méthode qui consiste à étudier, chez les patients atteints de la MA, le degré d'atrophie au sein d'un réseau cérébral. Autrement dit, le degré de dégradation de différentes régions cérébrales qui soutiennent une même fonction, comme la mémoire.

***Q. L. :* Qu'avez-vous découvert ?**

M. M. : Grâce à une méthode d'imagerie cérébrale, nous avons observé que, chez les patients atteints de la MA, certaines régions cérébrales étaient déconnectées au niveau des volumes de matières grises, entre autres dans le réseau du mode par défaut. Ce dernier implique différentes régions cérébrales, dont l'hippocampe [NDLR : partie du cerveau liée à la mémoire], qui sont actives lorsque la personne n'effectue aucune tâche précise mais que son esprit vagabonde, par exemple lorsqu'elle réfléchit ou ressasse des souvenirs.

***Q. L. :* Comment fonctionne cette méthode ?**

M. M. : Nous utilisons l'imagerie par résonance magnétique (IRM), qui permet d'obtenir une image en trois dimensions du cerveau. À partir de celle-ci, nous étudions les volumes de la matière grise [NDLR : ou densité de neurones] en des zones précises du cerveau, ainsi que leurs degrés de connexion. Cette image 3D nous permet de localiser les zones atrophiées du cerveau, de connaître leur degré de dégradation et de savoir à quel point ces zones sont connectées. Les connexions peuvent ainsi être comparées entre les cerveaux sains et ceux atteints de la MA.

***Q. L. :* Quelle est l'importance de cette découverte pour les malades ?**

M. M. : Ce sont des choses importantes à savoir, particulièrement pour le développement des médicaments. Présentement, il n'existe pas de médicament pour traiter la MA, bien que plusieurs essais soient en cours. À cause du vieillissement de la population, le taux de personnes atteintes de la MA va continuer d'augmenter. C'est une problématique à laquelle on doit s'attarder.

***Q. L. :* Quelle est la prochaine étape ?**

M. M. : Maintenant que nous avons validé cette technique, nous aimerions l'utiliser pour mieux comprendre ce qui fait qu'un patient atteint de la MA a des problèmes de langage tels que le trouble de dénomination [NDLR : la difficulté à trouver le mot juste]. Notre hypothèse est que ces symptômes langagiers seraient causés par des déconnexions dans le réseau du langage. Cette étude, qui est actuellement en cours, combine les méthodes d'imagerie cérébrale avec l'évaluation clinique de patients, par exemple en utilisant des tests neuropsychologiques du langage comme le *Boston Naming Test*.

Photo : Gracieuseté Maxime Montembeault

Exemple d'IRM d'un cerveau atteint d'Alzheimer.

Photo : Mathieu Gauvin

Le candidat au doctorat en neuropsychologie à l'Institut universitaire de gériatrie de l'UdeM Maxime Montembeault.

LEXIQUE SCIENTIFIQUE

MALADIE D'ALZHEIMER : Maladie neurodégénérative (mort progressive des neurones du cerveau) irréversible et incurable, causant une démence, c'est-à-dire une perte des fonctions mentales affectant la vie au quotidien.

ATROPHIE CÉRÉBRALE : Diminution du poids et du volume du tissu composant le cerveau.

RÉSEAU CÉRÉBRAL : Ensemble de régions cérébrales interconnectées qui soutiennent une même fonction cognitive (ex. : réseau du langage, réseau de la mémoire).

NEUROPSYCHOLOGUE : Personne étudiant les relations entre le cerveau et le fonctionnement psychologique.

BOSTON NAMING TEST : Test neuropsychologique qui consiste à présenter au patient 60 images (ex. : objets de la vie quotidienne), l'une après l'autre. Le patient a pour consigne de nommer chaque image.

DANS LE CADRE DE LA SEMAINE INTERNATIONALE DES THÉRAPIES PAR LES ARTS

Portes ouvertes

Centre de l'UQAT à Montréal
625, avenue du Président-Kennedy (8e étage)

16 MARS DE 16 H À 19 H

PRÉSENTATION DU MICROPROGRAMME DE 2E CYCLE ET DE LA MAÎTRISE EN ART-THÉRAPIE
~
RENCONTRES AVEC DES PROFESSEURS, ÉTUDIANTS ET DIPLÔMÉS
~
VISITE DU CENTRE
~
ACTIVITÉ D'INITIATION À L'ART-THÉRAPIE

L'UQAT, LA SEULE UNIVERSITÉ EN AMÉRIQUE DU NORD À OFFRIR DES FORMATIONS EN ART-THÉRAPIE EN FRANÇAIS!

1 877 870-8728 poste 6746
nathalie.bogros@uqat.ca
uqat.ca/art-therapie

UQAT
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

PRIORISER LA SÉCURITÉ

***Quartier Libre* transporte ses lecteurs sur le terrain, au cœur des projets de recherche menés par des étudiants. Dans ce numéro, une équipe de chercheurs de l'UdeM étudie les blessures qui surviennent lors des matchs afin de mieux comprendre les conséquences et les risques de blessures associées aux mises en échec.**

PAR THOMAS MARTIN

Photo : Courtoisie Hockey Québec

Des étudiants de l'UdeM évalueront 160 matchs d'hockey mineur pour mieux comprendre les blessures.

Le Québec est un précurseur en ce qui a trait à la sensibilisation des blessures dans le hockey mineur, ayant été la première province à interdire les mises en échec au niveau pee-wee [NDLR : moins de 13 ans] en Amérique du Nord. Hockey Québec a cette fois décidé de s'associer à une équipe de chercheurs de l'UdeM afin d'étudier directement sur le terrain les risques des mises en échec pour les joueurs de niveau Bantam [NDLR : moins de 15 ans].

> ***« Durant la partie, on prend des notes sur les incidents qui ressemblent à des blessures et à la fin de la partie on va confirmer cela auprès des équipes. »***
>
> **Jean-Michel Lavallière**
> Étudiant au baccalauréat en kinésiologie

Depuis maintenant deux ans, les plaquages au centre de la glace sont interdits car jugés trop dangereux pour tous les niveaux, sauf pour les joueurs de niveau élite. *« Le projet permettra de déterminer le taux de blessures au niveau Bantam au Québec et en même temps d'évaluer les répercussions de la nouvelle règle mise en place par Hockey Québec sur les mises en échec avec restrictions »*, explique l'étudiant au baccalauréat en psychologie Gabriel Lavoie, qui participe à la recherche. Au total, 160 matchs seront observés par les deux étudiants lors de trois tournois provinciaux, dont la Coupe Dodge, le plus grand tournoi de hockey amateur au Québec.

Un travail de longue haleine

L'étudiant au baccalauréat en kinésiologie Jean-Michel Lavallière, chargé de coordonner les équipes de travail et principal relais auprès de Hockey Québec, est aux premières loges pour observer et analyser les matchs. « *Pour la collecte de données, on rencontre le personnel de chaque équipe qu'on observe afin de l'informer sur notre travail*, informe-t-il. *Durant la partie, on prend des notes sur les incidents qui ressemblent à des blessures et à la fin de la partie on va confirmer cela auprès des équipes. »*

Responsable de l'analyse des données, Gabriel Lavoie joue également un rôle essentiel dans le processus. *« Je m'occupe des statistiques, j'analyse les données et je prépare les présentations »,* indique Gabriel. L'étudiant présentera ensuite les résultats au cours de différents évènements sur la prévention des blessures au hockey mineur.

Sur un plan plus personnel, c'est également une opportunité pour ces étudiants de se frotter au monde de la recherche de manière concrète. *« C'est très stimulant. Le travail comporte ses difficultés, notamment pour tout coordonner »,* estime Jean-Michel. Toutefois, cette expérience lui a permis de prendre conscience qu'il était fait pour la recherche.

Selon le professeur titulaire au Département de kinésiologie et responsable de projet, Dave Ellemberg, l'objectif final est de comprendre si ce règlement a réellement un effet et si les restrictions permettent de mieux protéger les jeunes joueurs face aux blessures. *« Idéalement, nous aimerions mener l'étude sur trois ans pour aboutir à de meilleurs résultats »*, ajoute-t-il.

Des résultats à venir

C'est la deuxième année consécutive que cette collaboration est mise en place, une expérience renouvelée pour enrichir l'étude. « *Il nous fallait plus de données afin d'être plus précis dans les recherches, sachant qu'il y a plusieurs niveaux de mise en échec dans ces catégories d'âge »*, dévoile la coordonnatrice en santé et sécurité de Hockey Québec, Marième Blais. *« Pour nous, c'est une collaboration gagnant-gagnant ; les étudiants ont accès au terrain pour aller chercher des données et nous aurons accès à des données utiles par la suite. »* Elle espère que cette étude permettra d'y voir plus clair sur un enjeu important pour la sécurité des jeunes joueurs.

« On ne parle pas de résultats pour tout de suite, précise Dave Ellemberg. *On en est encore à la phase préliminaire. On observe quelques tendances, mais on se garde encore d'émettre des jugements »*. Il faudra attendre la troisième phase du projet prévue pour 2018, où une analyse plus étoffée et des résultats concrets permettront de dégager des enseignements.

La santé des joueurs est essentielle dans un sport réputé pour la violence de ses contacts sur la glace et Hockey Québec l'a bien compris. En s'associant à l'UdeM, l'organisation cherche à démontrer l'efficacité des règles mises en place récemment et ainsi à demeurer un précurseur à l'échelle nationale.

ENDIGUER LES **COMMOTIONS**

Au Canada, entre 200 000 et 300 000 cas de commotions cérébrales surviendraient annuellement dus à la pratique d'un sport. Par la vitesse et les contacts qui le définissent, le hockey est un sport propice aux chocs physiques brutaux et aux blessures au cerveau. Les commotions cérébrales entraînent des effets secondaires multiples et propres à chacun, notamment une sensibilité à la lumière, des nausées ou une certaine confusion, ce qui les rend d'autant plus difficiles à prévenir. L'instauration des mises en échec avec restriction vise notamment à endiguer les cas de commotion chez les jeunes, les enfants étant plus sensibles à ce type de blessures.

Source : Hockey Canada

COUP DE PINCEAU MUSICAL

La série « Un étudiant, une inspiration » permet aux étudiants de l'UdeM de faire découvrir une figure emblématique de leur discipline et son apport à leur parcours. Dans ce numéro, c'est le travail du peintre québécois Jean-Paul Riopelle qui a influencé les créations de l'artiste visuelle et étudiante à la maîtrise en composition et création sonore Myriam Boucher.

PROPOS RECUEILLIS PAR PAULINE ACHARD

***Quartier Libre* : Dans quelles circonstances as-tu découvert Jean-Paul Riopelle ?**

Myriam Boucher : J'ai découvert cet artiste avec un ami lors d'une exposition au Musée national des beaux-arts du Québec. Je suis tombée sur cette série de tableaux formant une immense fresque. Il s'agissait de son œuvre Hommage à Rosa Luxembourg, travaillée avec des pochoirs d'oiseaux et beaucoup de couleurs, de formes. J'ai tout de suite été transcendée par cette représentation fixe, mais pleine de vie de la nature, dans laquelle je me suis tout à fait reconnue. J'aime particulièrement exploiter ces matériaux dans mon travail, c'est mon univers.

***Q. L.* : Pourquoi as-tu été touchée par son travail, dans un premier temps ?**

M. B. : Si j'ai été à ce point sensible, dès mon premier contact avec sa peinture, c'est notamment parce que son investissement personnel et émotif me rejoignait beaucoup. Il rend hommage à la nature de façon non cérébrale. Son geste est inspirant et musical, je me suis immédiatement sentie proche de son travail de par ses techniques, mais surtout des sensations spontanées et naturelles qu'il procure.

***Q. L.* : En quoi est-il une source d'inspiration pour tes propres créations ?**

M. B. : Il s'inspire beaucoup de la nature, et c'est également mon cas. Je pars d'une idée comme l'eau, la neige, les oiseaux et, comme lui, j'essaie de la travailler pour qu'elle ne décrive pas les éléments, mais qu'on les ressente. Ses créations sont basées sur l'émotion, la liberté, et son engagement non conventionnel est une réelle source d'inspiration pour moi. Comme lui, j'essaie de faire tendre mon travail vers une conception presque mystique de la nature, sans nécessairement répondre à des normes académiques.

Je travaille en ce moment en résidence de création sur un projet de performance audiovisuelle qui sera présenté dans le dôme de la Société des arts technologiques du 16 au 19 mai. Ma contribution à cette performance, en collaboration avec des artistes musicaux, est notamment inspirée par le style des peintures de Jean-Paul Riopelle. Mon travail de compositrice en général, tant en vidéo qu'en musique électroacoustique, me rend plus sensible à sa façon de représenter la nature.

***Q. L.* : Affecte-t-il ton travail universitaire ?**

M. B. : Pas directement, mais à travers toutes mes pièces, on peut également retrouver des couleurs, des peintures en mouvement, un univers proche du sien. Son œuvre est quelque part dans ma tête, donc elle doit sans doute m'influencer de manière inconsciente. Ce n'est pas réfléchi, mais c'est là.

***Q. L.* : À quelle partie de son œuvre es-tu la plus sensible ?**

M. B. : C'est sans hésiter son rapport à la liberté. On sent dans sa façon de peindre et dans son engagement une volonté de ne pas se soumettre aux conventions, de toujours se renouveler. La musicalité qui émane des peintures de Jean-Paul Riopelle s'exprime par un geste très organique, les toiles sont très denses, texturées, pleines de couleurs, de formes, de détails. C'est plein de vie. On s'en rend notamment compte dans son œuvre *Poussière de soleil (1954)*, devant laquelle on peut imaginer un déroulement temporel, une matière sonore qui rejoint totalement l'univers contemporain auquel j'appartiens.

***Q. L.* : Joue-t-il un rôle déterminant dans ta discipline universitaire ?**

M. B. : Non, je ne l'ai jamais abordé dans le cadre de mes cours, mais je suis une personne très autodidacte, parce que les études créatives demandent d'avoir beaucoup d'inspirations et de connaissances individuelles. J'ai par ailleurs la chance d'avoir un professeur de composition et directeur de recherche qui me laisse beaucoup de liberté. Il ne me pousse pas et m'accompagne dans mes projets. Mes études universitaires me permettent d'apprendre et de maîtriser les outils créatifs, mais les artistes comme Jean-Paul Riopelle, qui inspirent nos univers respectifs, tiennent plus du domaine extrascolaire.

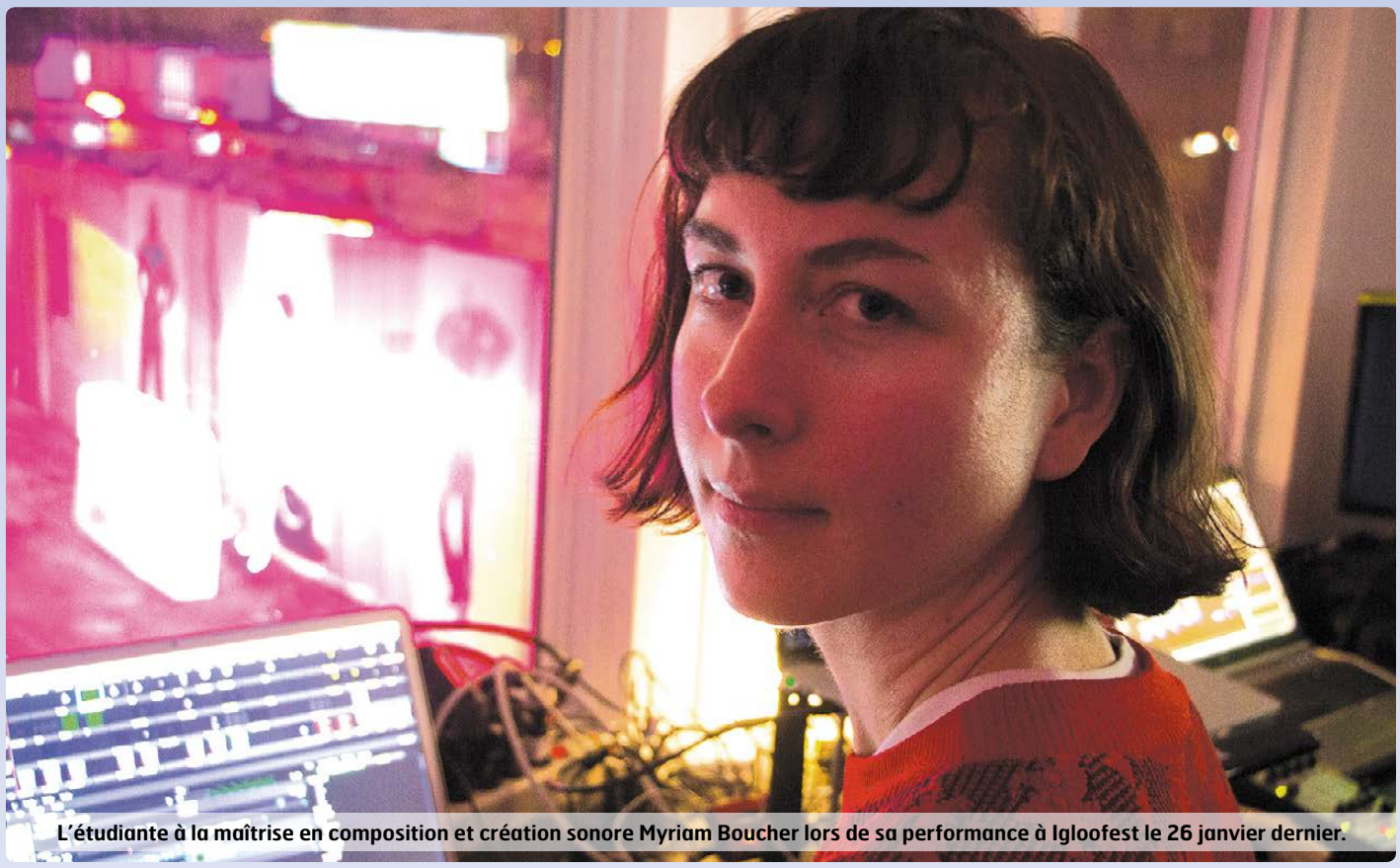

Photo : Mathieu Gauvin

L'étudiante à la maîtrise en composition et création sonore Myriam Boucher lors de sa performance à Igloofest le 26 janvier dernier.

myriamboucher.com

Performance de Myriam Boucher en 2016.

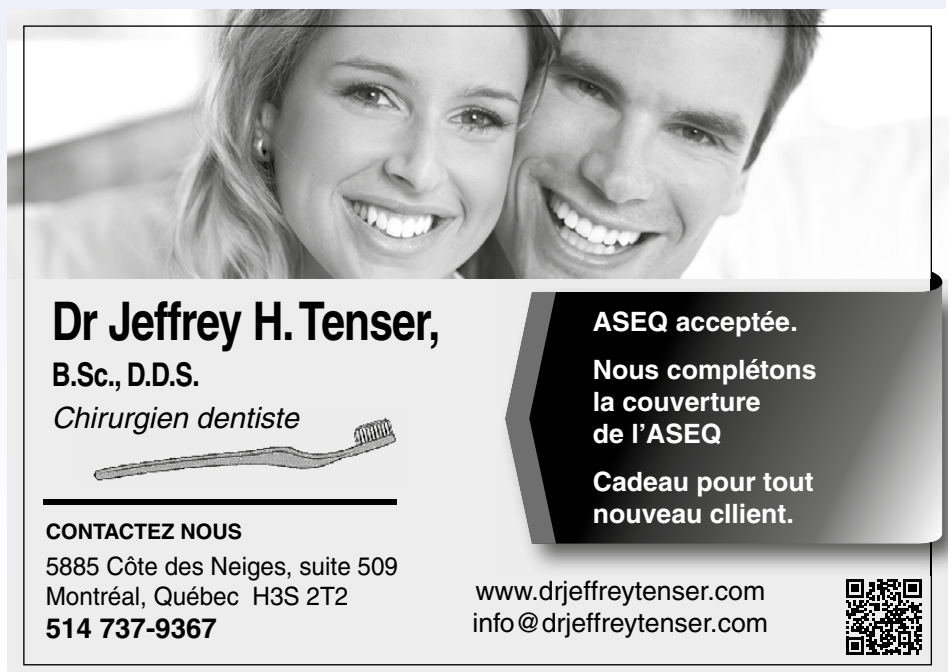

AVENUES D'IDÉES

La deuxième moitié de la saison du Centre du théâtre d'aujourd'hui (CTD'A) bat son plein et, avec elle, le projet La Horde. Quinze jeunes adultes ont été réunis en septembre dernier pour assister aux dix représentations de l'année théâtrale et réfléchir au discours générationnel qui y est mis en scène.

PAR ROSE CARINE HENRIQUEZ

Photo : Mathieu Gauvin

Quelques membres de La Horde lors de la représentation de la pièce *Siri* le 1er février dernier.

Les membres de La Horde se rencontrent de manière informelle avant ou après les spectacles, échangent avec les auteurs, se livrent à des exercices d'écriture et participent à la constitution d'une pensée. *« Il y a vraiment le portrait d'une microsociété et c'est tout ce qu'on est de toute façon,* croit le coordonnateur de l'action sociale du CDT'A, Xavier Inchauspé. *On ne peut pas la réduire à une idée, cette génération-là. La première chose qu'on leur a dit quand on les a rencontrés, c'est "La Horde, ce sera ce que vous en ferez aussi". »* Pour M. Inchauspé, le projet se veut collectif et égalitaire. Quinze jeunes ont été retenus sur deux cents candidatures, en fonction de leur originalité et de leur personnalité.

> *« J'ai voulu participer, car ça me permettait d'avoir une voix parmi tant d'autres et de me faire entendre sur ma vision de notre génération. »*
>
> Justice Rutikara
> Étudiant au baccalauréat en études internationales et membre de La Horde

« Quand j'ai fait la saison 2016-2017, j'ai rassemblé en majorité des écritures de jeunes auteurs qui faisaient des portraits que je trouvais assez troublants de la jeunesse ou des relations intergénérationnelles, dévoile le directeur artistique du CTD'A, Sylvain Bélanger. *Les constats étaient souvent des autocritiques. Ça donnait un tableau d'une jeunesse assez sombre, assez en colère par rapport aux générations précédentes. »* La Horde est née dans ce désir de constituer un groupe susceptible de confronter, par le biais de la parole, la réalité présentée dans les pièces. *« Je voulais discuter du fossé qu'il y a entre ma perception de la jeunesse et ce qui est dans les écritures de la saison,* ajoute M. Bélanger. *Pour voir si la vérité n'est pas plutôt dans les nuances de gris que juste dans le blanc ou noir. »* Issus de parcours totalement différents, les jeunes apportent une ouverture, une fraîcheur et une honnêteté intellectuelle selon lui.

Dialogue de générations

Que tout le monde s'exprime de façon égale, c'est le souhait des créateurs du projet. Cela rejoint les motivations des participants comme l'étudiant au baccalauréat en études internationales et membre de La Horde Justice Rutikara. *« J'ai voulu participer, car ça me permettait d'avoir une voix parmi tant d'autres et de me faire entendre sur ma vision de notre génération,* exprime-t-il. *Il est très rare qu'on nous donne la possibilité de le faire. »*

L'idée d'une écoute nécessaire traverse tous les témoignages recueillis. *« Quand ils ont créé La Horde, je pense que les organisateurs voulaient écouter,* affirme l'étudiant au certificat en communication et rédaction François Lavergne, également participant. *On le remarque encore. Par exemple, dans l'exercice d'écriture, ils nous disent "Vous avez sûrement quelque chose à dire, écrivez-le, dites-le nous, peu importe quoi". »*

Les responsables du projet ressentent ce désir de partage avec les autres. *« Ce qui les intéresse, c'est justement de rencontrer des gens qui ne sont pas comme eux,* avance M. Bélanger. *Ils sont vraiment dans un mode d'écoute, de découverte, de groupe privilégié alors que dans la vie, on est souvent avec nos amis, notre groupe de travail. Eux, ils reconnaissent cette richesse-là. »*

La solidarité

À l'instar de la thématique qui traverse les dix pièces de la saison, La Horde suggère une visionde solidarité et de réflexion collective. *« Qu'est-ce qui fait qu'on se relie ou qu'on se délie ?* se demande M. Inchauspé. *Qu'est-ce qui fait qu'on arrive à être un nous ? »* Telles sont les questions qui occupent les discussions du groupe, dont les membres auront à imaginer de nouvelles formes de solidarité dans les rencontres futures.

Un exemple qui ressort est celui de la grève étudiante de 2012 et la question de son succès ou de son échec. C'est d'ailleurs, dans ce matériau qu'a puisé la pièce *Dimanche Napalm,* présentée en novembre dernier au CTD'A. *« Cette année, les pièces sont toutes axées autour d'une idée de révolution, de rébellion, de constant changement, de malaise, et dans une certaine mesure en réaction avec les évènements du printemps érable »,* remarque l'étudiant au baccalauréat en biologie Simon Michon.

Il reste encore quelques mois à ce projet pilote qui tire trop vite à sa fin selon Sylvain Bélanger. *« Vu qu'on nourrit une pensée en continu, qui est en train de se construire avec eux, j'ai vraiment l'impression d'avoir trempé un petit orteil, et on est déjà en janvier »,* admet-il. Cependant, Xavier Inchauspé et lui veulent continuer à faire dialoguer le théâtre et le social. Chaque saison appelle ses propres questionnements. Quant au résultat de ce premier essai, le temps apportera la réponse et également 15 portraits de société, d'après M. Bélanger.

ART INCLUSIF

Un cours de danse et de théâtre ouvert à tous et adapté aux personnes en situation de handicap sera organisé sur le campus le 11 février prochain. L'objectif est de réunir des étudiants possédant des corporéités différentes afin de briser les barrières et de permettre le dépassement de soi.

PAR AXELLE GOUGEON

Photos : Mathieu Gauvin

Cyrielle Joët donne aussi des ateliers de danse-théâtre au Centre d'intégration à la vie active (CIVA).

« *L'atelier est une expérience avec d'autres corporéités qui permet de se voir différemment* », affirme la responsable de l'atelier, Cyrielle Joët. Elle explique qu'elle prépare ses cours en essayant de prendre en considération toutes les situations qu'elle peut rencontrer. Toutefois, il arrive souvent qu'elle doive adapter ses cours à ses participants. *« Une fois je me suis retrouvée avec quatre hommes en fauteuil roulant et quatre femmes valides dans le même groupe alors j'ai décidé de faire un tango »*, raconte-t-elle. Elle déclare d'ailleurs que cet exercice permet de créer petit à petit un contact entre les participants.

Durant deux heures, les participants travailleront à partir d'un extrait de théâtre tiré de la pièce *La Cantatrice chauve* d'Eugène Ionesco. *« Je pense tirer des phrases qu'on essayera d'apprendre par cœur ou des impressions qu'on travaillera dans des situations différentes en groupe ou en binôme »*, raconte Cyrielle. Elle ajoute qu'une part d'improvisation est nécessaire. *« Je vais apporter quelques accessoires et, en fonction des personnes et des appareillages qu'elles pourront avoir, je m'adapterai »*, souligne-t-elle.

Briser les barrières

Pour le professeur au Département de psychologie à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), psychologue et art-thérapeute, Pierre Plante, cet atelier peut être un moyen pour les participants de travailler leur estime de soi. *« La danse et le théâtre traduisent une communication*, explique-t-il. *Cette communication est la traduction des expériences propres à chacun pour lesquelles les mots ne suffisent pas toujours. »* Selon lui, l'art est un moyen d'expression pour entrer en contact avec les gens.

L'étudiant au certificat en action communautaire de l'UdeM et souffrant de troubles de déficit de l'attention (TDAH), Marcio Cassab De Lacerda, se félicite de cette initiative nouvelle et intéressante. *« Les ateliers proposés aux personnes en situation de handicap sont toujours la même chose, liés à l'anxiété ou à la gestion du temps »*, estime-t-il. Marcio souligne que l'atelier peut aider à approcher les gens et à briser les barrières entre les étudiants en situation de handicap et ceux qui ne le sont pas.

Art-thérapie

Ce cours peut être considéré comme une forme d'art-thérapie et d'après Pierre Plante, il s'agit d'un processus qui s'inscrit dans une relation entre un médium et les expériences de chacun. *« L'art-thérapie est un parcours qui implique que l'individu fasse usage des médiums d'expression plastique dans l'objectif de traduire son vécu »*, rappelle M. Plante. Il ajoute que l'art-thérapie peut se faire en complémentarité de la parole ou sans celle-ci.

Pour Marcio, la danse et le théâtre permettent de ne pas prendre les choses trop au sérieux. *« Ces activités peuvent m'aider à me relaxer, à profiter des moments présents, à connaître plus de gens et à commencer un changement en moi-même »,* déclare-t-il. Il estime d'ailleurs que cet atelier l'aide dans son quotidien à gérer ses anxiétés grâce aux exercices de respiration et d'étirement enseignés.

À travers les autres ateliers qu'elle anime à Montréal pour des personnes en situation de handicap, Cyrielle a réalisé que ces personnes ont souvent beaucoup de difficultés à se faire comprendre en public. *« Je travaille beaucoup l'expression verbale, car je me suis rendu compte que beaucoup de personnes en situation de handicap avaient honte de leur voix à la suite de problèmes d'élocution »,* précise-t-elle.

Une initiative à développer

Pierre Plante suggère qu'il serait intéressant d'intégrer au sein des milieux universitaires des espaces dans lesquels tous les étudiants peuvent se ressourcer. *« Les studios libres sont des espaces ludiques dans lesquels les jeunes peuvent se relaxer et s'adresser à un art-thérapeute sur place »,* explique-t-il.

Des initiatives comme celle-ci, Marcio aimerait qu'il y en ait plus pour aller plus loin et se dépasser. Il soutient que les personnes en situation de handicap ont aussi besoin de diversité dans les ateliers qui leur sont proposés. *« Nous sommes comme tous les autres étudiants »,* soutient-il. Il ajoute qu'il est nécessaire d'entreprendre davantage d'ateliers originaux pour briser la barrière entre les étudiants avec et sans handicap. La date limite pour s'inscrire est le 9 février.

MOSAÏQUE D'INÉGALITÉS

L'exposition *Des mots et des photos*, ouverte à tous, a lieu jusqu'au 28 février 2017 à la Bibliothèque des lettres et sciences humaines (BLSH) de l'UdeM. Mise sur pied par des étudiants en sociologie, l'exposition est le fruit d'un projet de photographie dans le cadre du cours *Inégalités sociales et parcours de vie.*

PAR CATHY RAMIREZ

Une vingtaine d'étudiants à la maîtrise en sociologie ont eu toute la session d'automne 2015 pour réfléchir à la question de l'inégalité sociale. Un défi supplémentaire s'est présenté à eux, à savoir photographier l'inégalité en question. *« Le jeu était d'inviter chaque élève à prendre deux ou trois clichés,* explique la professeure au Département de sociologie à l'UdeM et coordonnatrice scientifique du projet, Cécile Van De Velde. *Cela a pour but d'amener les étudiants à se questionner sur le pourquoi de la photo et à expliquer son contexte social. »* Ce projet de séminaire interroge l'étudiant sur son propre quotidien. L'apprentissage repousse les limites de la salle de classe, selon la professeure.

> *« La procédure particulière du projet nous pousse à sortir sur le terrain, à faire face aux inégalités en chair et en os. »*
>
> **Mélissa Moriceau**
> Étudiante à la maîtrise en sociologie

Une bibliographie thématique accompagne les photographies.

Photo : Mathieu Gauvin

Les étudiants s'aventurent ainsi dans une nouvelle perspective de connaissance, puisque la matière étudiée en classe se manifeste de façon concrète et tangible. *« Le projet photo est, à la base, un travail d'assimilation de la matière vue en cours,* déclare Mme De Velde. *C'était un devoir d'incorporation des informations du séminaire et de la vie quotidienne. »* La théorie des livres devient alors réalité, et l'expérience pousse les participants à réfléchir sur des questions d'inégalités de façon plus pragmatique.

Un projet singulier

« C'était un défi de travailler avec de la matière plus visuelle, dévoile l'étudiante à la maîtrise en sociologie Mélissa Moriceau. *Habituellement, on lit et on écrit en socio ! »* Elle explique comment l'exploitation de la photographie en sociologie était novatrice pour elle. *« Franchement, j'ai trouvé ça assez formateur comme expérience,* ajoute-t-elle. *La procédure particulière du projet nous pousse à sortir sur le terrain, à faire face aux inégalités en chair et en os. »* Les étudiants doivent développer une sensibilité au sein de leur quotidien pour bien capter les inégalités qui les entourent. Un regard attentif sur le monde leur permet de transposer leurs connaissances dans la réalité.

« Le projet m'a paru presque ludique ! » s'exclame l'étudiante à la maîtrise en sociologie Alizé Houdelinckx. Cette approche rompt avec une tradition plus littéraire de la sociologie, comme l'a soulevé Mélissa Moriceau. La forme singulière de ce projet « socio-photo » lui confère un pouvoir qui parfois échappe aux textes.

« J'ai voulu que les étudiants s'expriment dans une prise de parole indépendante, confie Mme Van De Velde. *Plusieurs regards subjectifs qui décortiquent l'inégalité en plusieurs morceaux ; il y en a une multiplicité sur un même sujet d'actualité. »* En gardant l'inégalité comme ligne directrice, les photos segmentent un même sujet. Cet effet de pluralité dans une même unité souligne la diversité dans laquelle les inégalités se manifestent.

ÉTUDES

LE PORTUGAL À L'UdeM

L'entente signée depuis 2015 entre l'UdeM et l'Institut Camões, à Lisbonne, est renouvelée depuis le 20 janvier dernier. Elle prévoit notamment l'arrivée à Montréal d'un professeur portugais invité dès septembre 2017, ainsi que la création de nouveaux cours.

PAR ANOUK PALVADEAU

« Les six cours donnés par le professeur invité sont déjà planifiés ; ce sont des cours de langue, de culture et de littérature pour un total de 18 crédits annuels, lance la directrice du Département de littératures et de langues du monde, Amaryll Chanady. *On est aussi en train de développer un nouveau centre interdisciplinaire et interculturel. »* Les étudiants pourront ainsi participer à l'innovation pédagogique et au renouveau du département, selon elle.

Cette collaboration pourrait attirer des membres de la communauté portugaise au sein de l'Université. « [Ils pourraient] *suivre des cours ou peut-être simplement participer à des ateliers de conversation, des activités de théâtre ou de chant »,* croit Mme Chanady. Elle évoque un bassin d'intérêt potentiel à Montréal et une contribution à double sens qui permettrait notamment d'élargir la mineure en études lusophones à l'UdeM.

La directrice souligne l'apport de cette entente dans le développement et la redynamisation de la culture lusophone au sein de l'Université. *« L'Institut Camões favorise la culture et la langue portugaise dans le monde entier,* explique-t-elle. *Ils sont très présents chez nous depuis des années. L'Institut fournit aussi des documents superbes au Département, qui aident les professeurs à donner leurs cours. »* Mme Chanady ajoute qu'elle aimerait que les étudiants profitent autant que possible de la diversité des activités proposées.

Collaborateurs recherchés

ILLUSTRATEUR | BÉDÉISTE | JOURNALISTE

Envoyez votre candidature à directeur@quartierlibre.ca.
Consultez le quartierlibre.ca pour plus d'informations.

EXPOSER POUR PROGRESSER

Les trois commissaires de l'exposition *Une architecture du Québec moderne 1958 – 1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc* ont tenu une discussion sur le rapport entre l'acte d'exposer et l'enseignement, le 1er février dernier au Centre d'exposition de l'UdeM.

PAR EMELINE RAIMOND

Projet de la diplômée en design d'intérieur à l'UdeM Katherine Blondin présenté à l'édition 2016 de l'exposition des finissants de la Faculté d'aménagement.

Photo : Courtoisie Katherine Blondin

« Que l'on soit exposant ou que l'on participe à la conception et à l'organisation d'une exposition, l'expérience est, en milieu académique, une excellente occasion d'apprentissage », note le professeur à la Faculté d'aménagement et commissaire délégué Georges Adamczyk. Il s'agit d'une opportunité, pour l'étudiant, de voir ses travaux remarqués en attirant l'attention des médias spécialisés ou par l'entremise des prix accordés aux exposants. D'ailleurs, comme en témoigne le nombre croissant de biennales d'architecture, l'exercice de l'exposition en lui-même revêt de plus en plus d'importance selon le professeur.

> ***« Exposer en architecture et en design permet de briser la distance entre le travail des concepteurs et le public en général. »***
>
> **Pierre-Luc Tranclé-Arman**
> Étudiant à la maîtrise
> en architecture de paysage

Dans une tradition remontant aux écoles des beaux-arts au XIXe siècle, la majorité des programmes d'écoles d'architecture et de design présentent des travaux étudiants par le biais d'une rituelle exposition ouverte au public. *« Ce n'est pas obligatoire, mais extrêmement recommandé,* confirme la diplômée en design d'intérieur à l'UdeM Katherine Blondin, qui a exposé en mai 2016. *Il s'agit d'un pont entre l'école et le domaine professionnel. »*

Un pas vers la pratique

L'étudiant à la maîtrise en architecture de paysage Pierre-Luc Tranclé-Armand a lui aussi exposé et participé à l'organisation de l'exposition des finissants l'an passé. Son projet portait sur l'aménagement des abords du Collège Laval. *« Nous avons été en contact avec la Ville tout au long du développement de notre étude,* explique-t-il. *C'est un premier pas vers la pratique, mais nos idées n'ont pas été concrétisées. »* Il lui a ensuite fallu vulgariser son idée par une présentation visuellement intéressante et la plus claire possible. Les finissants exposent leurs projets sur des affiches reprenant les plans, les perspectives, des images montées par ordinateur et, bien sûr, des notes textuelles explicatives.

Ce qui intéresse souvent le public dans les projets des étudiants, est leur dimension sociale. Ils peuvent porter sur un centre culturel, une bibliothèque, des espaces nocturnes. *« Exposer en architecture et en design permet de briser la distance entre le travail des concepteurs et le public en général »,* remarque Pierre-Luc. Selon lui, il est nécessaire pour les étudiants architectes d'apprendre à prendre du recul et à se confronter aux échanges critiques.

Au-delà de la conception

Pour Pierre-Luc, toutefois, l'organisation de l'exposition s'est révélée plus éprouvante, et plus formatrice encore, que la seule présentation de ses travaux. *« C'était beaucoup de fatigue, mais énormément de fierté à la fin »,* se souvient-il. L'exposition étant en grande partie autogérée par des étudiants volontaires, Pierre-Luc a réalisé une multitude de tâches allant de la promotion de l'évènement à l'aménagement du mobilier, en passant par la recherche de financement. *« Cela m'a confirmé dans mon idée de m'orienter vers la gestion de projets,* souligne-t-il. *J'ai beaucoup appris également sur le travail en équipe et la gestion des problèmes. Il faut savoir faire remonter ce qui ne va pas et composer avec des gens parfois moins volontaires que d'autres. »*

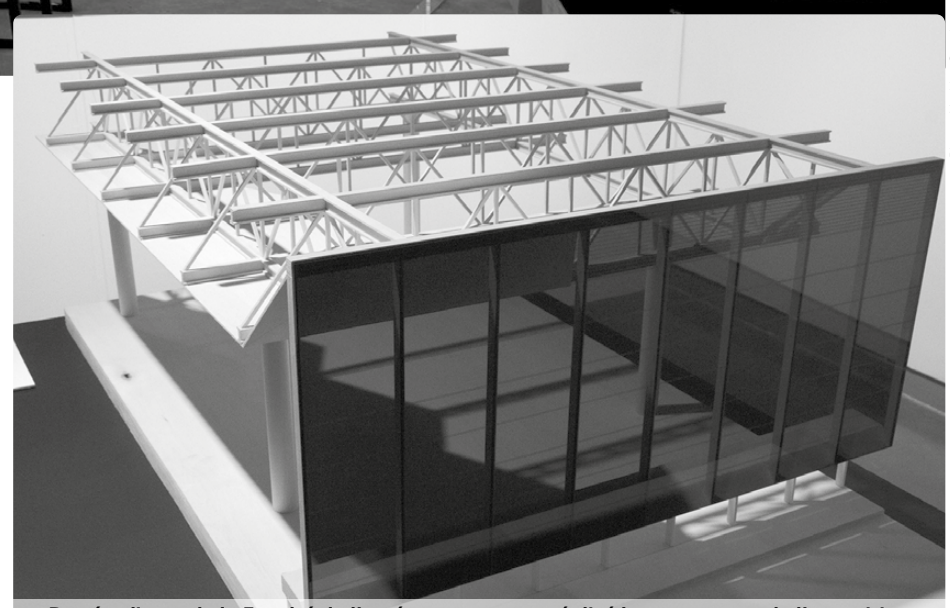

Des étudiants de la Faculté de l'aménagement ont réalisé les maquettes de l'exposition *Une architecture du Québec moderne 1958 – 1974 : Papineau, Gérin-Lajoie.*

Photo : Mathieu Gauvin

Participer aux recherches pour une exposition, comme l'a fait le doctorant en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal Jonathan Lachance pour la rétrospective *Une architecture du Québec moderne,* peut être l'occasion d'enrichir ses idées. *« J'ai pu accéder à des collaborateurs de haut niveau, comme le professeur Adamczyk*, se réjouit-il. *Et on commence à m'appeler pour me demander de collaborer sur de nouveaux projets d'expositions. »* Une dynamique bénéfique pour le rayonnement artistique et scientifique de l'école comme pour celui de ses étudiants. L'exposition *Une architecture du Québec moderne 1958 – 1974 : Papineau, Gérin-Lajoie, Le Blanc* voyagera prochainement à travers le Québec, l'Ontario et l'Ouest du Canada.

L'expérience concrète d'une exposition constitue une forte base sur laquelle les étudiants de tous les cycles peuvent s'appuyer lors de leur entrée dans le monde professionnel.

TROIS SORTIES GRATUITES

PERFORMANCE SUR GRATTE-CIEL

La galerie Antoine Ertaskiran présente, jusqu'au 11 février prochain, les plans de la prochaine performance *in situ* de la montréalaise Aude Moreau. Cette exposition permet une incursion dans la préparation d'un projet qui modifiera l'apparence du centre-ville de Toronto, le temps de quelques nuits.

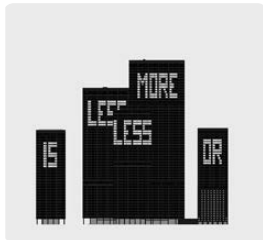

Photo : Courtoisie Galerie Antoine Ertaskiran

PAR MARIE-LOU BEAUDIN

L'artiste en scénographie et en arts visuels Aude Moreau prépare une intervention sur les tours du Toronto Dominion Centre, à Toronto, pour 2017. Elle désire y inscrire, en utilisant les éclairages intérieurs, les mots de l'expression consacrée « Less is more », popularisée par l'architecte Mies van der Rohe. *« Aude Moreau ajoute le petit mot* or *comme idée d'ouverture, comme une seconde proposition réinventant celle de Mies van der Rohe »*, explique la directrice des expositions de la galerie Antoine Ertaskiran, Anne Roger.

Aude Moreau a déjà réalisé de telles interventions sur des gratte-ciels de Montréal, Los Angeles et Manhattan. *« Elle inscrit des messages toujours simples, très explicites et avec beaucoup de force dans le paysage urbain »,* ajoute Mme Roger. Les préoccupations de l'artiste tournent autour du territoire et la spatialité.

Less is more or...

Galerie Antoine Ertaskiran, 1892, rue Payette | Jusqu'au 11 février 2017 | Entrée libre

Photo : Courtoisie Anne Ramsden

L'ART DANS LE RÉTROVISEUR

L'artiste multidisciplinaire Anne Ramsden propose chez Artexte une réflexion sur les expositions rétrospectives, jusqu'au 25 mars 2017. L'installation représente aussi une vitrine sur l'art canadien des 50 dernières années.

PAR MARIE-LOU BEAUDIN

L'exposition présente une sélection diversifiée de catalogues d'expositions canadiennes, dénichés dans les collections d'Artexte, ainsi que des documents abordant la propre démarche artistique d'Anne Ramsden. *« J'espère que les gens puissent, en feuilletant, découvrir le travail d'un artiste qu'ils ne connaissaient pas et, peut-être, aller plus loin grâce au centre de documentation juste à côté »,* indique Mme Ramsden.

Des entrevues réalisées avec des commissaires d'exposition et des créateurs y sont présentées. Une conversation entre artistes ainsi qu'une conférence se tiendront aussi dans le cadre de l'événement. *« L'exposition montre qu'il est maintenant difficile de répondre de façon circonscrite à la question "Qu'est-ce que l'art ?" »,* constate Mme Ramsden. Selon elle, découvrir le passé, qui est plus près de nous qu'il n'y paraît, suscite une réflexion sur le présent et l'avenir.

Les objets dans le miroir sont plus près qu'ils ne paraissent

Artexte | 2, rue Sainte-Catherine Est, salle 301 | Jusqu'au 25 mars 2017 | Entrée libre

RELECTURE VISUELLE

L'exposition *É [E] S* prend place au centre culturel Georges-Vanier jusqu'au 17 mars 2017. Elle présente 13 textes inédits écrits par Garance Philippe. Chacun d'eux est accompagné d'une illustration unique proposée par chacune des 12 créatrices.

Photo : Courtoisie Jacinthe Lanctôt

PAR ANOUK PALVADEAU

L'auteure des poèmes très imagés s'est tournée vers les réseaux sociaux et plus particulièrement Instagram pour contacter des illustratrices de milieux très différents. *« C'était important pour moi qu'il y ait une grande diversité au niveau du style,* détaille Garance Philippe. *J'ai une fille qui est tatoueuse, une qui fait des illustrations pour enfants, une autre fille fait de la broderie et une autre des graffitis. »*

Réunissant des œuvres exclusivement féminines, l'exposition ne traite cependant pas seulement du féminisme. *« Il y a une fibre féministe présente, le texte commun sur lequel elles font toutes une illustration est féministe,* raconte l'artiste. *Mais les autres portent sur la mort, l'amour ou les vacances. »* Cet événement permet à l'artiste, qui publiait ses textes sur son blogue, de se faire connaître du grand public. *« Ces textes inédits ne sont pas nécessairement mes meilleurs, pas ceux dont je suis la plus fière, mais je voulais me mettre dans le même bateau que les illustratrices »,* révèle l'auteure. L'exposition sera prolongée dans trois lieux différents, dont une microbrasserie montréalaise, au printemps 2017.

É [E] S

Centre culturel Georges-Vanier | 2450, rue Workman | Jusqu'au 17 mars 2017 | Entrée libre

À voir au **Centre Phi**

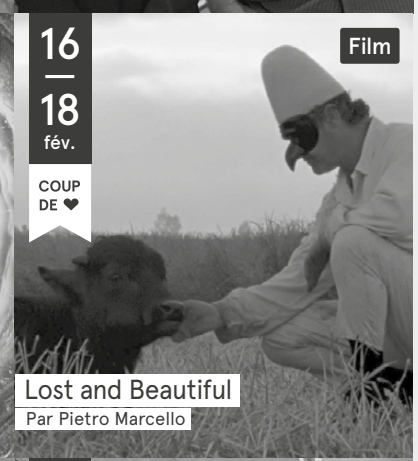

Tarif réduit étudiant*

* Programmation régulière films : 9,50 $ / Programmation courts métrages : 7,50 $

Billets : centre-phi.com | 407, rue Saint-Pierre, Vieux-Montréal Square-Victoria—OACI phi.

PARTY HIVER

2017

10 février
19h00

Place de la Laurentienne

BEAT MARKET & KNLO

15$

CP LEPAGE

FORM × FUNCTION

Sors ta tuque, mets tes mitaines : on passe la soirée dehors!

FAECUM.QC.CA

#carnavalfaecum #survivrezvous

FAÉCUM DEPUIS 1976

Le contenu des pages de la FAÉCUM est indépendant de la ligne éditoriale de *Quartier Libre*.